

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1879

13 septembre 2010

SOMMAIRE

Baakstiffchen Beim Rasqui S.à r.l.	90171	Kettaneh Group Holding S.A.	90177
Cad Group S.A.	90187	Kings Cross JV S.à r.l.	90174
CEREP III C S.à r.l.	90174	Kings Cross JV S.à r.l.	90147
CEREP III D S.à r.l.	90178	Kings Cross S.à r.l.	90174
CEREP IPark 1 S.à r.l.	90190	Kinvope Holding S.A.	90177
Crumpsall S.A.	90180	Kitry Group S.A.	90179
Diacine Holding	90150	Korolux S.à r.l.	90173
Easy Distribution S.A.	90147	KoSa Funding Company S.à r.l.	90176
Electricité SAND Jacques S.à r.l.	90146	Kyanite S.A.	90149
Elite Strategic Funds	90146	Lasting S.A.	90187
Eurocash-Fund	90147	Latinvest S.A.	90192
FCMS S.à r.l.	90146	Leasair	90187
FCMS S.à r.l.	90146	Leisures & Communications S.A.	90187
F.G. Strike Sàrl	90173	Les Petits Tournesols Sàrl	90180
Heystone S.A.	90146	LSF6 European Debt Accumulation S.à r.l.	90188
Hospitality Services Luxembourg S.A.	90148	LSF IV Euro Properties	90188
HP Trust S.à r.l.	90148	Lux-Advisory Sàrl	90180
Jirehouse Luxembourg S.A.	90147	LuxELIT S.à r.l.	90186
JP Morgan Partners (BHCA) Luxembourg S.à r.l.	90149	Lux Finances Corporate S.A.	90188
JP Morgan Partners Global Investors Lu- xembourg S.à r.l.	90171	Lux-Fonte S.A.	90188
JP Morgan Partners Global Investors (Paul) Luxembourg S.à r.l.	90149	LUX-Montage SA	90189
J.P. Morgan Partners Global Investors (Selldown) Luxembourg, S.à r.l.	90148	Luxorinvest S.A.	90189
JP Morgan Partners Latin America Luxem- bourg II, S.à r.l.	90173	Luxplan	90173
JP Morgan Partners Latin America Luxem- bourg I, S.à r.l.	90173	Maison du Timbre Charles SEIDEL s. à r.l.	90190
J.P. Morgan Partners Luxembourg I, S.à r.l.	90148	Maison S.A.	90189
J.P. Morgan Partners MetroNet Luxem- bourg, S.à r.l.	90149	MAMERANUS Participations S.A.	90188
JP Morgan Partners (PTC) Luxembourg S.à r.l.	90149	M.D. Investments S.A.	90189
JTGR Energizer S.à r.l.	90148	Mercurio Retail Holding S.à r.l.	90190
Kenmore European Ventures 3 S.à r.l.	90176	Mercurio Retail S.à r.l.	90192
		M.M.C.L. S.A.	90189
		Pradera Holdco S.A.	90192
		Riskbay Holding S.A.	90172
		RMK Global Timberland Fund Manage- ment S.à r.l.	90177

Electricité SAND Jacques S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7473 Schoenfels, 1, Wisestrooss.

R.C.S. Luxembourg B 99.258.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010096394/10.

(100107163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2010.

Elite Strategic Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 67.539.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2010.

Katie AGNES / Eva-Maria MICK

Mandataire Commercial / Mandataire Commercial

Référence de publication: 2010096395/12.

(100106940) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2010.

FCMS S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1133 Luxembourg, 13A, rue des Ardennes.

R.C.S. Luxembourg B 120.946.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010096410/10.

(100106769) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2010.

Heystone S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 132.081.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Domiciliataire

Référence de publication: 2010096452/11.

(100106860) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2010.

FCMS S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1133 Luxembourg, 13A, rue des Ardennes.

R.C.S. Luxembourg B 120.946.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010096409/10.

(100106761) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2010.

Easy Distribution S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 92.419.

—
Veuillez prendre note que la société anonyme Intertrust (Luxembourg) S.A., R.C.S. Luxembourg B no 5 524, avec siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a dénoncé le siège social établi dans ses locaux de la société anonyme Easy Distribution S.A., R.C.S. Luxembourg B no 92 419.

Luxembourg, le 14 juillet 2010.
Pour avis sincère et conforme
Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2010096396/13.

(100107073) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2010.

Eurocash-Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 45.631.

—
Herr François Pauly, Berufsanschrift: 4, rue Jean Monnet, 2180 Luxembourg, hat mit Wirkung zum 15. Juni 2010 sein Mandat als Verwaltungsratsmitglied niedergelegt.

Herr Max von Frantzius, Berufsanschrift: 4, rue Jean Monnet, 2180 Luxembourg wurde mit Wirkung zum 16. Juni 2010 bis zum Ablauf der ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2011 zum Verwaltungsratsmitglied ernannt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, im Juli 2010

Unterschriften.

Référence de publication: 2010096404/13.

(100106762) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2010.

Kings Cross JV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: GBP 10.000,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 111.552.

—
La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 28 septembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°264 du 6 février 2006.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2010096495/15.

(100106503) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2010.

Jirehouse Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 137.488.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.
Patrick ROCHAS
Administrateur

Référence de publication: 2010096483/12.

(100106669) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2010.

Hospitality Services Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles De Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 96.794.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

Référence de publication: 2010096453/11.

(100106630) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2010.

HP Trust S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 138.657,85.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5D, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 141.281.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HP TRUST S.à.r.l.

Référence de publication: 2010096456/11.

(100106591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2010.

J.P. Morgan Partners Global Investors (Selldown) Luxembourg, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 105.131.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010096480/10.

(100106811) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2010.

J.P. Morgan Partners Luxembourg I, S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 121.436.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010096481/10.

(100106789) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2010.

JTGR Energizer S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 25.000,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 138.960.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour JTGR Energizer S.à.r.l.

Référence de publication: 2010096491/11.

(100106579) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2010.

Kyanite S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 151.728.

—
Extrait des résolutions prises à la réunion du conseil d'administration du 17 juin 2010

Maître Albert WILDGEN, avocat, demeurant à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, est nommé comme président du conseil d'administration jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 juin 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010096505/13.

(100107283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2010.

J.P. Morgan Partners MetroNet Luxembourg, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 110.520.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010096482/10.

(100106732) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2010.

JP Morgan Partners (BHCA) Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 92.479.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010096485/10.

(100106713) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2010.

JP Morgan Partners (PTC) Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 92.478.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010096486/10.

(100106731) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2010.

JP Morgan Partners Global Investors (Paul) Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 92.500.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010096487/10.

(100106809) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2010.

Diacine Holding, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 16.995.040,00.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 152.075.

In the year two thousand and ten, on the twenty-eighth day of the month of June.

Before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting of the shareholders of "Diacine Holding" (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés of Luxembourg under number B 152.075, incorporated on 11th March 2010 by deed of Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial"), number 911, page 43697.

The meeting was presided by Me Toinon Hoss, maître en droit, residing in Luxembourg.

There was appointed as secretary Me Sophie Bronkart, maître en droit, and scrutineer Me Thierry Kauffman, maître en droit, each residing in Luxembourg,

The chairman declared and requested the notary to state that:

1. The shareholders represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list signed by the proxy holders, the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list will be attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

As it appeared from said attendance list, all twenty-five thousand (25,000) shares in issue in the Company were represented at the general meeting and the shareholders of the Company declared that they had prior knowledge of the agenda so that the meeting was validly constituted and able to validly decide on all the items on the agenda.

2. The agenda of the meeting is as follows:

- To restructure the issued share capital of the Company by:

(A) reducing the nominal value of the shares of the Company from its current amount of one Euro (€ 1) to ten cent Euro (€0.10), and splitting each share of the Company into ten (10) shares so that the issued capital of twenty-five thousand Euro (€25,000) is represented by two hundred fifty thousand (250,000) shares, issue of the shares resulting from the split;

(B) acceptance of a contribution of an amount of two hundred and twenty five thousand euro (€225,000) to the available reserves of the Company and allocate it to the premium account;

(C) creating ten different classes of shares, namely classes A, B, C, D, E, F, G, H, I and J and determining the rights and obligations thereof by amending of the articles of incorporation as set forth below in the amended and restated articles;

(D) reclassifying all two hundred fifty thousand (250,000) existing shares of the Company (resulting from the split under (A)) into two hundred fifty thousand (250,000) class A shares;

(E) increasing the issued share capital of the Company from its current amount of twenty-five thousand Euro (€ 25,000) to sixteen million nine hundred ninety-five thousand forty Euro (€16,995,040) by the issue of a total of one hundred sixty-nine million seven hundred thousand four hundred (169,700,400) shares of ten (10) different classes (being sixteen million seven hundred forty-five thousand forty (16,745,040) shares of class A and sixteen million nine hundred ninety-five thousand forty (16,995,040) shares per classes B to J) of a nominal value of ten cent Euro (€0.10) each (the "New Shares") for a total subscription price of one hundred sixty nine million seven hundred thousand four hundred Euro (€169,700,400) (the "Subscription Price"); subscription to the New Shares by the shareholders of the Company and by new shareholders (the "Subscribers") as set forth in the table below; payment of the Subscription Price by the Subscribers by way of a contribution in cash; allocation of the nominal value of the New Shares so issued to the share capital, an amount of one million six hundred ninety-nine thousand five hundred and four Euro (€ 1,699,504) to the legal reserve and the balance to the freely distributable share premium;

Shareholder	Class of shares	Number of New Shares
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	A	3,231,929
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	A	3,372,194
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	A	3,343,401
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	A	3,190,772
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	A	1,795,081
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	A	138,442
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	A	27,901
FCPR Astorg IV, 68, rue du Faubourg Saint Honoré, 75008 Paris 419 838 545 RCS Paris	A	1,629,110

Financière Amaryllis IV, société par actions simplifiée, 68, rue du Faubourg Saint Honoré, 75008 Paris 501 615 108 RCS Paris	A	16,210
Total Class A		<u>16,745,040</u>
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	B	3,286,029
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	B	3,428,654
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	B	3,399,381
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	B	3,244,172
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	B	1,825,141
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	B	138,442
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	B	27,901
FCPR ASTORG IV,	B	1,629,110
Financière Amaryllis IV,	B	<u>16,210</u>
Total Class B		<u>16,995,040</u>
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	C	3,286,029
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	C	3,428,654
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	C	3,399,381
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	C	3,244,172
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	C	1,825,141
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	C	138,442
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	C	27,901
FCPR ASTORG IV	C	1,629,110
Financière Amaryllis IV,	C	<u>16,210</u>
Total Class C		<u>16,995,040</u>
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	D	3,286,029
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	D	3,428,654
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	D	3,399,381
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	D	3,244,172
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	D	1,825,141
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	D	138,442
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	D	27,901
FCPR ASTORG IV	D	1,629,110
Financière Amaryllis IV,	D	<u>16,210</u>
Total Class D		<u>16,995,040</u>
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	E	3,286,029
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	E	3,428,654
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	E	3,399,381
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	E	3,244,172
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	E	1,825,141
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	E	138,442
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	E	27,901
FCPR ASTORG IV	E	1,629,110
Financière Amaryllis IV,	E	<u>16,210</u>
Total Class E		<u>16,995,040</u>
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	F	3,286,029
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	F	3,428,654
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	F	3,399,381
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	F	3,244,172
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	F	1,825,141
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	F	138,442
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	F	27,901
FCPR ASTORG IV	F	1,629,110
Financière Amaryllis IV,	F	<u>16,210</u>
Total Class F		<u>16,995,040</u>
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	G	3,286,029

Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	G	3,428,654
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	G	3,399,381
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	G	3,244,172
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	G	1,825,141
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	G	138,442
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	G	27,901
FCPR ASTORG IV	G	1,629,110
Financière Amaryllis IV,	G	16,210
Total Class G		<u>16,995,040</u>
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	H	3,286,029
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	H	3,428,654
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	H	3,399,381
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	H	3,244,172
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	H	1,825,141
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	H	138,442
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	H	27,901
FCPR ASTORG IV	H	1,629,110
Financière Amaryllis IV,	H	16,210
Total Class H		<u>16,995,040</u>
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	I	3,286,029
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	I	3,428,654
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	I	3,399,381
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	I	3,244,172
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	I	1,825,141
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	I	138,442
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	I	27,901
FCPR ASTORG IV	I	1,629,110
Financière Amaryllis IV,	I	16,210
Total Class I		<u>16,995,040</u>
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	I	3,286,029
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	J	3,428,654
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	J	3,399,381
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	J	3,244,172
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	J	1,825,141
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	J	138,442
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	J	27,901
FCPR ASTORG IV	J	1,629,110
Financière Amaryllis IV,	J	16,210
Total Class J		<u>16,995,040</u>
Total		<u>169,700,400</u>

.To amend and restate the articles of association of the Company in order to provide for the classes of shares, the rights and obligations thereof as well as amendments to transfer provisions and such other amendments as set forth in the amended and restated articles of incorporation;

After deliberation the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The meeting resolved to restructure the issued share capital of the Company.

The meeting resolved to amend the nominal value of the shares from its current amount of one Euro (€1) to ten cent Euro (€0.10) and to split each share of the Company into ten (10) shares so that the issued capital of twenty-five thousand Euro (€25,000) is represented by two hundred fifty thousand (250,000) shares and to issue such shares resulting from the split.

The meeting then accepted a contribution of an amount of two hundred and twenty five thousand euro (€225,000) to the available reserves of the Company by the existing shareholders and resolved allocate it to the premium account.

Evidence of the payment of the contribution was shown to the undersigned notary.

The meeting resolved to create ten different classes of shares, namely classes A, B, C, D, E, F, G, H, I and J and to determine the rights and obligations thereof by amending the articles of incorporation as set forth below.

The meeting resolved to reclassify all the two hundred fifty thousand (250,000) existing shares of the Company (resulting from the above split) into two hundred fifty thousand (250,000) Class A shares.

The meeting then resolved to increase the issued share capital of the Company from its current amount of twenty-five thousand Euro (€ 25,000) to sixteen million nine hundred ninety-five thousand forty Euro (€16,995,040) by the issue of a total of one hundred sixty-nine million seven hundred thousand four hundred (169,700,400) shares of ten (10) different classes (being sixteen million seven hundred forty-five thousand forty (16,745,040) shares of class A and sixteen million nine hundred ninety-five thousand forty (16,995,040) shares per classes B to J) of a nominal value of ten cent Euro (€0.10) each (the "New Shares") for a total aggregate subscription price of one hundred sixty nine million seven hundred thousand four hundred Euro (€169,700,400) (the "Subscription Price").

The Subscribers, all here represented by Me [], prenamed, thereupon subscribed to the New Shares so issued as set forth in the table set forth in the agenda for the Subscription Price, so that together with the reclassified shares, the shares of the Company are held as follows:

Shareholder	Class of shares	Number of Shares held
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	A	3,286,029
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	A	3,428,654
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	A	3,399,381
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	A	3,244,172
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	A	1,825,141
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	A	138,442
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	A	27,901
FCPR ASTORG IV	A	1,629,110
Financière Amaryllis IV,	A	16,210
Total Class A		16,995,040
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	B	3,286,029
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	B	3,428,654
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	B	3,399,381
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	B	3,244,172
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	B	1,825,141
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	B	138,442
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	B	27,901
FCPR ASTORG IV	B	1,629,110
Financière Amaryllis IV,	B	16,210
Total Class B		16,995,040
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	C	3,286,029
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	C	3,428,654
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	C	3,399,381
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	C	3,244,172
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	C	1,825,141
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	C	138,442
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	C	27,901
FCPR ASTORG IV	C	1,629,110
Financière Amaryllis IV,	C	16,210
Total Class C		16,995,040
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	D	3,286,029
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	D	3,428,654
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	D	3,399,381
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	D	3,244,172
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	D	1,825,141
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	D	138,442
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	D	27,901
FCPR ASTORG IV	D	1,629,110
Financière Amaryllis IV,	D	16,210
Total Class D		16,995,040

Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	E	3,286,029
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	E	3,428,654
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	E	3,399,381
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	E	3,244,172
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	E	1,825,141
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	E	138,442
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	E	27,901
FCPR ASTORG IV	E	1,629,110
Financière Amaryllis IV,	E	16,210
Total Class E		<u>16,995,040</u>
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	F	3,286,029
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	F	3,428,654
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	F	3,399,381
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	F	3,244,172
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	F	1,825,141
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	F	138,442
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	F	27,901
FCPR ASTORG IV	F	1,629,110
Financière Amaryllis IV,	F	16,210
Total Class F		<u>16,995,040</u>
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	G	3,286,029
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	G	3,428,654
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	G	3,399,381
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	G	3,244,172
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	G	1,825,141
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	G	138,442
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	G	27,901
FCPR ASTORG IV	G	1,629,110
Financière Amaryllis IV,	G	16,210
Total Class G		<u>16,995,040</u>
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	H	3,286,029
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	H	3,428,654
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	H	3,399,381
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	H	3,244,172
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	H	1,825,141
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	H	138,442
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	H	27,901
FCPR ASTORG IV	H	1,629,110
Financière Amaryllis IV,	H	16,210
Total Class H		<u>16,995,040</u>
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	I	3,286,029
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	I	3,428,654
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	I	3,399,381
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	I	3,244,172
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	I	1,825,141
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	I	138,442
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	I	27,901
FCPR ASTORG IV	I	1,629,110
Financière Amaryllis IV,	I	16,210
Total Class I		<u>16,995,040</u>
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	I	3,286,029
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	J	3,428,654
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	J	3,399,381
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	J	3,244,172

Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	J	1,825,141
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	J	138,442
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	J	27,901
FCPR ASTORG IV	J	1,629,110
Financière Amaryllis IV,	J	16,210
Total Class J		<u>16,995,040</u>
Total		169,950,400

The Subscribers fully paid the Subscription Price by a contribution in cash.

Evidence of the payment of the Subscription Price to the Company was shown to the undersigned notary.

The meeting resolved to allocate an amount equal to the nominal value of the New Shares to the share capital, an amount of one million six hundred ninety-nine thousand five hundred and four Euro (€ 1,699,504) to the legal reserve and the balance to the freely distributable share premium.

Second resolution

The meeting resolved to amend and restate the articles of association of the Company in order to provide for the above resolutions and the classes of shares, the rights and obligations thereof as well as amendments to transfer provisions and such other amendments as set forth in the amended and restated articles to read as follows:

AMENDED AND RESTATED ARTICLES

Art. 1. Form, Denomination. A limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name “Diacine Holding” (the “Company”) is formed by the appearing parties and all persons who will become Shareholders thereafter. The Company will be governed by these Articles of Incorporation and the relevant legislation.

Art. 2. Object.

2.1 The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

2.2 The Company may borrow in any form and proceed by private placement to the issue of bonds, certificates (including convertible), warrants and debentures.

2.3 In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs (including up stream or cross stream), take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

2.4 Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 3. Duration. The Company is established for an undetermined period.

Art. 4. Registered Office.

4.1 The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the articles of association.

4.2 The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the Board of Managers. The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

4.3 In the event that the Board of Managers, should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the manager or as the case may be the Board of Managers.

Art. 5. Share capital.

5.1 The issued share capital of the Company is set at sixteen million nine hundred ninety-five thousand forty Euro (€ 16,995,040) and divided into

- sixteen million nine hundred ninety-five thousand forty (16,995,040) Class A Shares,
- sixteen million nine hundred ninety-five thousand forty (16,995,040) Class B Shares,
- sixteen million nine hundred ninety-five thousand forty (16,995,040) Class C Shares,

- sixteen million nine hundred ninety-five thousand forty (16,995,040) Class D Shares,
- sixteen million nine hundred ninety-five thousand forty (16,995,040) Class E Shares,
- sixteen million nine hundred ninety-five thousand forty (16,995,040) Class F Shares,
- sixteen million nine hundred ninety-five thousand forty (16,995,040) Class G Shares,
- sixteen million nine hundred ninety-five thousand forty (16,995,040) Class H Shares,
- sixteen million nine hundred ninety-five thousand forty (16,995,040) Class I Shares, and
- sixteen million nine hundred ninety-five thousand forty (16,995,040) Class J Shares,

each Share with a nominal value of ten Euro cent (€0.10) and with such rights and obligations as set out in the present Articles of Incorporation.

5.2 The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation.

5.3 The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of Shares including by the cancellation of one or more entire Classes of Shares through the repurchase and cancellation of all the Shares in issue in such Class (es). In the case of repurchases and cancellations of classes of Shares such cancellations and repurchases of Shares shall be made in the reverse alphabetical order (starting with Class J).

5.4 In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a Class of Shares (in the order provided for in article), such Class of Shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount (with the limitation however to the Total Cancellation Amount as determined by the general meeting of shareholders) and the holders of Shares of the repurchased and cancelled Class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each Share of the relevant Class held by them and cancelled.

5.4.1 The Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of Shares in issue in the Class of Shares to be repurchased and cancelled.

5.4.2. The Total Cancellation Amount shall be an amount determined by the Board of Directors and approved by the General Meeting on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Cancellation Amount for each of the Classes J, I, H, G, F, E, D, C, B and A shall be the Available Amount of the relevant Class at the time of the cancellation of the relevant class unless otherwise resolved by the General Meeting of Shareholders in the manner provided for an amendment of the Articles provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.

5.4.3 Upon the repurchase and cancellation of the Shares of the relevant Class, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

5.5. Any share premium of the Company shall be freely distributable.

Art. 6. Transfer of Shares.

6.1 General

6.1.1 Except as provided for by mandatory provisions of law, any Transfer restrictions set out herein may be waived by a majority of Shareholders representing at least 75% of the share capital of the Company.

6.1.2 Any Transfer of Shares shall always be subject to, and will be effective and recognised by the Company, and any inscription of a Transfer of Shares will only be effected, only if realised in compliance with the provisions set out in these Articles. Any Transfer of Shares shall in addition as otherwise set out in the Articles be subject to the provisions of any Arrangement (if any) and to the Transferee in each case, in the event an Arrangement (if any) exists at that time, becoming a party to such Arrangement.

6.1.3 Any Transfer of Shares of a Class may only be made if simultaneously therewith a pro rata number of Shares in each other Class of Shares held by the relevant Transferor is Transferred by such Shareholder to the same transferee.

6.1.4 Save as otherwise set forth herein, Shares shall be freely transferable among Shareholders.

6.1.5 Transfer of Shares inter vivos to non-Shareholders shall be subject to the approval of Shareholders representing at least 75 % (three-quarters) of the share capital of the Company and the provisions of the Articles.

Art. 7. General Meeting of the Shareholders.

7.1 Each Shareholder may take part in collective decisions. He has a number of votes equal to the number of shares he owns and may validly act at any meeting of Shareholders through a special proxy.

7.2 Decisions by Shareholders are passed in such form as prescribed by Luxembourg Company law in writing (to the extent permitted by law) or at meetings. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of Shareholders of the Company. No Class meetings or resolutions are required in the Company.

7.3 Meetings shall be called by convening notice addressed by registered mail or courier service to all Shareholders to their address appearing in the register of Shareholders held by the Company at least eight (8) days prior to the date of the Meeting. If the entire share capital of the Company is represented at a Meeting the Meeting may be validly held without prior notice. In the case of written resolutions, the text of such resolutions shall be sent to the Shareholders at their

addresses inscribed in the register of Shareholders held by the Company at least eight (8) days before the proposed effective date of the resolutions. The resolutions shall become effective upon the approval of the majority as provided for by law for collective decisions (or subject to the satisfaction of the majority requirements, on the date set out therein). Unanimous written resolution may be passed at any time without prior notice.

7.4 Resolutions by the General Meeting of Shareholders (or written resolutions) shall be passed in accordance with the majorities set forth hereafter: except as otherwise provided for by law, (i) decisions of the General Meeting shall be validly adopted if approved by Shareholders representing more than half of the corporate capital. (ii) However, decisions concerning the amendment of the Articles are taken by (x) a majority of the shareholders (y) representing at least seventy five percent (75%) of the issued share capital and (iii) decisions to change of nationality of the Company (other than by merger as provided for by law) are to be taken by Shareholders representing 100% of the issued share capital.

7.5 In case and for as long as the Company has more than 25 shareholders, an annual general meeting shall be held on 30th May at 14:00 of each year. If such day is not a business day or is a Saturday or Sunday, the meeting shall be held on the immediately following normal business day.

Art. 8. The Board of Managers of the Company.

8.1 The Company is managed by a Board of Managers appointed as a collegiate body by the General Meeting of Shareholders. The members of the Board of Managers (each a "Manager" or a "Board Member") may be but do not need to be Shareholders. The Board of Managers shall be composed of the number of members determined by the General Meeting of Shareholders (save for the period between one or more resignations and new appointments thereupon).

8.2 The Managers are appointed and removed from office by a simple majority decision of the General Meeting of shareholders, which determines their powers and the term of their mandates. If no term is indicated the Managers are appointed for an undetermined period. The Managers may be re-elected but also their appointment may be revoked with or without cause (ad nutum) at any time.

Art. 9. Board Proceedings.

9.1 The Board of Managers may elect a chairman and one or more vice chairman.

9.2 Any Manager may participate in any meeting of the Board of Managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also be held by conference call only. The participation in, or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person. Managers may be represented at meetings of the Board by another Manager without limitation as to the number of proxies which a Manager may accept and vote.

9.3 Meetings of the Board of Managers shall be called by any Board Member. Written notice of any meeting of the Board of Managers shall be given to the Managers two (2) days at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the notice period may be shortened and the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each Manager in writing, by cable, telegram, telex, email or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a Board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the Board of Managers.

9.4 The Board of Managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the Managers is present or represented. Decisions of the Board of Managers are validly taken by the approval of the majority of the members of the Board of Managers of the Company (including by way of representation).

9.5 The Board may also, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by cable, facsimile, email or any other similar means of communication. The entirety will form the circular documents duly executed giving evidence of the resolution. Managers' resolutions, including circular resolutions, may be conclusively certified or an extract thereof may be issued under the joint signature of two Managers or as decided by the Board.

9.6 The minutes of any meeting of the Board of Managers shall be signed by any two Managers or as may be resolved by the Board at the relevant meeting. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by any two Managers, or as may be resolved at the relevant meeting or a subsequent meeting.

Art. 10. Board Powers, Binding Signatures,

10.1 The Board of Managers is vested with the broadest powers to manage the business of the Company and to authorise and/or perform all acts (including acquisition, disposal, management and administration) falling within the purposes of the Company. All powers not expressly reserved by the law or by the Articles of Incorporation to the General Meeting shall be within the competence of the Board of Managers. Vis-à-vis third parties the Board has the most extensive powers to act on behalf of the Company in all circumstances and to do, authorise and approve all acts and operations relative to the Company not reserved by law or the Articles of Incorporation to the General Meeting or as may be provided herein.

10.2 The Company will be bound by the joint signature of any two Board Members or by the joint or single signature of any person or persons to whom such signatory power shall have been delegated by the Board of Managers or by any two Board Members (including by way of representation).

Art. 11. Liability Managers, Indemnification.

11.1 The Managers are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.

11.2 Subject to the exceptions and limitations listed in article , every person who is, or has been, a Manager or officer of the Company shall be indemnified by the Company to the fullest extent permitted by law against liability and against all expenses reasonably incurred or paid by him in connection with any claim, action, suit or proceeding which he becomes involved as a party or otherwise by virtue of his being or having been such manager or officer and against amounts paid or incurred by him in the settlement thereof. The words "claim", "action", "suit" or "proceeding" shall apply to all claims, actions, suits or proceedings (civil, criminal or otherwise including appeals) actual or threatened and the words "liability" and "expenses" shall include without limitation attorneys' fees, costs, judgements, amounts paid in settlement and other liabilities.

11.3 No indemnification shall be provided to any Manager or officer:

11.3.1 Against any liability to the Company or its Shareholders by reason of wilful misfeasance, bad faith, gross negligence or reckless disregard of the duties involved in the conduct of his office;

11.3.2 With respect to any matter as to which he shall have been finally adjudicated to have acted in bad faith and not in the interest of the Company; or

11.3.3 In the event of a settlement, unless the settlement has been approved by a court of competent jurisdiction or by the Board of Managers.

11.4 The right of indemnification herein provided shall be severable, shall not affect any other rights to which any Manager or officer may now or hereafter be entitled, shall continue as to a person who has ceased to be such Manager or officer and shall inure to the benefit of the heirs, executors and administrators of such a person. Nothing contained herein shall affect any rights to indemnification to which corporate personnel, including managers and officers, may be entitled by contract or otherwise under law.

11.5 Expenses in connection with the preparation and representation of a defence of any claim, action, suit or proceeding of the character described in this article shall be advanced by the Company prior to final disposition thereof upon receipt of any undertaking by or on behalf of the officer or Manager, to repay such amount if it is ultimately determined that he is not entitled to indemnification under this article.

Art. 12. Accounting Year. The accounting year begins on 1st January of each year and ends on the last day of the month of December of the same year save for the first accounting year which shall commence on the day of incorporation and end on 31st December 2010.

Art. 13. Financial Statements.

13.1 Every year as of the accounting year's end, the annual accounts are drawn up by the Board of Managers.

13.2 The financial statements are at the disposal of the Shareholders at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Company Law.

Art. 14. Distributions.

14.1 Out of the net profit five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

14.2 The balance may be distributed to the Shareholders upon decision of a General Meeting of Shareholders in accordance with the provisions set forth hereafter.

14.3. The General Meeting may decide to declare and pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the Board of Managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law, in accordance with the provisions set forth hereafter.

14.4. The share premium account may be distributed to the Shareholders upon decision of the General Meeting in accordance with the provisions set forth hereafter. The General Meeting may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

14.5 The dividends declared may be paid in any currency selected by the Board of Managers and may be paid at such places and times as may be determined by the manager or as the case may be the Board of Managers. The Board of Managers may make a final determination of the rate of exchange applicable to translate dividend funds into the currency of their payment. A dividend declared but not paid on a share during five years and not thereafter claimed by the holder of such Share, shall be forfeited by the holder of such Share, and shall revert to the Company. No interest will be paid on dividends declared and unclaimed which are held by the Company on behalf of holders of Shares.

14.6 In the event of a dividend declaration, such dividend shall be allocated and paid as follows:

(i) an amount equal to 0.25% of the nominal value of each Share shall be distributed equally to all Shareholders pro rata to their Shares regardless of Class, then

(ii) the balance of the total distributed amount shall be allocated in its entirety to the holders of the last Class in the reverse alphabetical order (i.e. first Class J Shares, then if no Class J Shares are in existence, Class I Shares and in such continuation until only Class A Shares are in existence)

Art. 15. Dissolution. In case the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who may be but do not need to be Shareholders and who are appointed by the General Meeting of Shareholders who will specify their powers and remunerations.

Art. 16. Definitions.

Arrangement	Means any Shareholder or like agreement as may from time to time exists between Shareholders of the Company (which must in such case always include the Limited Partnerships) and to which the Company is a party or which has been notified to the Company (if any)
Articles or Articles of Association	Means the present articles of association of the Company
Available Amount	Means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) increased by (i) any freely distributable share premium and other freely distributable reserves and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class(es) of Shares to be cancelled but reduced by (i) any losses (included carried forward losses) and (ii) any sums (to be) placed into un-distributable reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that: $AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$ Whereby: AA= Available Amount NP= net profits (including carried forward profits) P= any freely distributable share premium and other freely distributable reserves CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class(es) of Shares (to be) cancelled L= losses (including carried forward losses) LR = any sums to be placed into un-distributable reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles
Board or Board of Managers	Means the board of managers (conseil de gérance) of the Company
Cancellation Value Per Shares	Means the amount resulting from, the division of the relevant Total Cancellation Amount by the number of Shares in issue in the Class(es) of Shares to be repurchased and cancelled
Class	Means a class of Shares of the Company
Class A	Means class A of Shares of the Company
Class B	Means class B of Shares of the Company
Class C	Means class C of Shares of the Company
Class D	Means class D of Shares of the Company
Class E	Means class E of Shares of the Company
Class F	Means class F of Shares of the Company
Class G	Means class G of Shares of the Company
Class H	Means class H of Shares of the Company
Class I	Means class I of Shares of the Company
Class J	Means class J of Shares of the Company
Company Law	Means the law of 10 th August 1915 on commercial companies
General Meeting	Means the general meeting of shareholders of the Company (or as the case may be permitted under Company Law, written resolution in lieu of a meeting).
Interim Account Date	Means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant Class(es) of Shares.
Interim Accounts	Means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.
Limited Partnerships	Means Fourth Cinven Fund (No. 1) Limited Partnership, Fourth Cinven Fund (No. 2) Limited Partnership, Fourth Cinven Fund (No. 4) Limited Partnership, Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership, Fourth Cinven Fund (No. 3 - VCOC) Limited Partnership, Fourth Cinven Fund (MACIF) Limited Partnership, Fourth

	Cinven Fund Co-Investment Partnership, Fourth Cinven Fund FCPR and such other funds, limited partnerships or entities managed or advised by Cinven Limited
Managers	Means the members of the Board of Managers of the Company
Shares	Means the shares (parts sociales) of the Company
Total Cancellation Amount	Means the amount determined by the General Meeting of Shareholders as total cancellation amount at the time of a repurchase and cancellation of one or more Classes of Shares within the limits of the Available Amount
Transfers	Means any transfer of one or more Shares or any direct, indirect or legal or beneficial right or interest therein in any manner whatsoever including by way of a sale, disposal, transfer, pledge, encumbrance of any kind, charge, assignment or otherwise; and to Transfer, Transferring or Transferred, Transferable shall be construed accordingly

Art. 17. Sole Shareholder. If, and as long as one Shareholder holds all the Shares of the Company, the Company shall exist as a single shareholder company, pursuant to article 179 (2) of the Company law; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

Art. 18. Applicable law. For anything not dealt with in the present articles of association, the Shareholders refer to the relevant legislation.

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company are estimated at EUR 6,500.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day before mentioned.

After reading these minutes the members of the Bureau signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le vingt huit juin.

Par devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire des associés (l'«Assemblée») de «Diacine Holding» (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 152.075 constituée le 11 mars 2010 suivant un acte reçu de Me Henri Hellinckx, notaire résidant à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial»), numéro 911, page 43697.

L'assemblée a été présidée par Me Toinon Hoss, maître en droit, résidant à Luxembourg.

A été nommée secrétaire, M^e Sophie Bronkart, maître en droit et scrutateur M^e Thierry Kauffman, maître en droit, les deux résidant à Luxembourg.

Le président a déclaré et requis le notaire d'acter que:

1. Les associés représentés et le nombre de parts sociales détenues par eux sont indiqués sur une liste de présence signée par les mandataires, le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste sera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Il résulte de ladite liste de présence que toutes les vingt cinq mille (25.000) parts sociales émises dans la Société étaient représentées à l'assemblée générale et les associés de la Société déclarent qu'ils ont eu connaissance préalable de l'ordre du jour, de sorte que l'assemblée était valablement constituée et pouvait décider valablement sur tous les points à l'ordre du jour.

2. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Recomposer le capital social émis de la Société en:

(A) Réduisant la valeur nominale des parts sociales de la Société de son montant actuel de un (1) euros à dix euros cent (€ 0,10) et en divisant chaque part sociale de la Société en dix (10) parts sociales, de sorte que le capital social émis de la Société est représenté par deux cent cinquante mille (250.000) parts sociales, émission des parts sociales résultant de la division;

(B) acceptant l'apport d'un montant de deux cent vingt-cinq mille euros (€ 225.000) à la réserve disponible de la Société et allocation de ce montant à la prime;

(C) créant dix classes de parts sociales différentes, à savoir les classes A, B, C, D, E, F, G, H, I et J et en déterminant les droits et obligations s'y rapportant en modifiant les statuts de la Société tel que prévu dans les statuts modifiés et refondus;

(D) reclassifiant les deux cent cinquante mille (250.000) parts sociales existantes de la Société (résultant de la division faite au point (A)) en deux cent cinquante mille (250.000) parts sociales de classe A;

(E) augmentant le capital social émis de la Société de son montant actuel de vingt-cinq mille euros (€ 25.000) à seize millions neuf cent quatre-vingt-quinze mille quarante euros (€ 16.995.040) par l'émission d'un total de cent soixante neuf millions sept cent mille quatre cents (169.700.400) parts sociales de dix (10) classes différentes (à savoir seize millions sept cent quarante cinq mille quarante (16.745.040) parts sociales de classe A et seize millions neuf cent quatre-vingt quinze mille quarante (16.995.040) parts sociales de classe B à J) d'une valeur nominale de dix euros cent (€ 0,10) chacune (les «Nouvelles Parts Sociales») pour un prix total de souscription de cent soixante neuf millions sept cent mille quatre cents euros (€169.700.400) (le «Prix de Souscription»); souscription aux Nouvelles Parts Sociales par les associés de la Société et par de nouveaux associés (les «Souscripteurs») comme précisé dans le tableau ci-après; paiement du Prix de Souscription par les Souscripteurs par un apport en numéraire; allocation de la valeur nominale des Nouvelles Parts Sociales ainsi émises au capital social, d'un montant de un million six cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent quatre euros (€ 1.699.504) à la réserve légale et le solde à la prime d'émission librement distribuable,

Associés	Classe de parts sociales	Nombre de Parts sociales
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	A	3.231.929
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	A	3.372.194
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	A	3.343.401
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	A	3.190.772
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	A	1.795.081
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	A	138.442
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	A	27.901
FCPR Astorg IV	A	1.629.110
Financière Amaryllis IV	A	16.210
Total Classe A		16.745.040
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	B	3.286.029
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	B	3.428.654
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	B	3.399.381
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	B	3.244.172
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	B	1.825.141
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	B	138.442
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	B	27.901
FCPR ASTORG IV, 68, rue du Faubourg Saint Honoré 75008 Paris 419 838 545 RCS Paris	B	1.629.110
Financière Amaryllis IV, société par actions simplifiée, 68, rue du Faubourg Saint Honoré, 75008 Paris 501 615 108 RCS Paris	B	16.210
Total Classe B		16.995.040
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	C	3.286.029
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	C	3.428.654
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	C	3.399.381
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	C	3.244.172
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	C	1.825.141
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	C	138.442
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	C	27.901
FCPR ASTORG IV	C	1.629.110
Financière Amaryllis IV	C	16.210
Total Classe C		16.995.040
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	D	3.286.029
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	D	3.428.654
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	D	3.399.381
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	D	3.244.172
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	D	1.825.141
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	D	138.442
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	D	27.901
FCPR ASTORG IV	D	1.629.110

Financière Amaryllis IV,	D	16.210
Total Classe D		16.995.040
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	E	3.286.029
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	E	3.428.654
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	E	3.399.381
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	E	3.244.172
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	E	1.825.141
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	E	138.442
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	E	27.901
FCPR ASTORG IV	E	1.629.110
Financière Amaryllis IV,	E	16.210
Total Classe E		16.995.040
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	F	3.286.029
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	F	3.428.654
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	F	3.399.381
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	F	3.244.172
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	F	1.825.141
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	F	138.442
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	F	27.901
FCPR ASTORG IV	F	1.629.110
Financière Amaryllis IV,	F	16.210
Total Classe F		16.995.040
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	G	3.286.029
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	G	3.428.654
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	G	3.399.381
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	G	3.244.172
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	G	1.825.141
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	G	138.442
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	G	27.901
FCPR ASTORG IV	G	1.629.110
Financière Amaryllis IV,	G	16.210
Total Classe G		16.995.040
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	H	3.286.029
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	H	3.428.654
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	H	3.399.381
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	H	3.244.172
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	H	1.825.141
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	H	138.442
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	H	27.901
FCPR ASTORG IV	H	1.629.110
Financière Amaryllis IV,	H	16.210
Total Classe H		16.995.040
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	I	3.286.029
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	I	3.428.654
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	I	3.399.381
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	I	3.244.172
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	I	1.825.141
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	I	138.442
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	I	27.901
FCPR ASTORG IV	I	1.629.110
Financière Amaryllis IV,	I	16.210
Total Classe I		16.995.040
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	I	3.286.029
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	J	3.428.654

Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	J	3.399.381
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	J	3.244.172
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	J	1.825.141
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	J	138.442
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	J	27.901
FCPR ASTORG IV	J	1.629.110
Financière Amaryllis IV,	J	16.210
Total Classe J		<u>16.995.040</u>
Total		<u>169.700.400</u>

. Modifier et refondre les statuts de la Société en vue d'y intégrer les classes de parts sociales, les droits et obligations d'y rapportant ainsi que des modifications aux dispositions relatives au transfert et d'autres modifications tel qu'indiqué dans les statuts modifiés et refondus.

Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'assemblée a décidé de recomposer le capital social émis de la Société.

L'assemblée a décidé de modifier la valeur nominale des parts sociales de son montant actuel de un (1) euro à dix euros cent (€ 0,10) et de diviser chaque part sociale de la Société en dix (10) parts sociales, de sorte que le capital social émis de la Société est représenté par deux cent cinquante mille (250.000) parts sociales, et d'émettre les parts sociales résultant de la division.

L'assemblée a ensuite accepté l'apport d'un montant de deux cent vingt-cinq mille euros (€ 225.000) aux réserves disponibles de la Société par les associés existants et a décidé de l'allouer à la prime.

Une preuve du paiement de l'apport a été produite au notaire. L'assemblée a décidé de créer dix classes de parts sociales différentes, à savoir les classes A, B, C, D, E, F, G, H, I et J et de déterminer les droits et obligations s'y rapportant en modifiant les statuts de la Société tel que prévu au point (D) de l'ordre du jour de la présente assemblée.

L'assemblée a décidé de reclassifier les deux cent cinquante mille (250.000) parts sociales existantes de la Société (résultant de la division ci-dessus) en deux cent cinquante mille (250.000) parts sociales de classe A.

L'assemblée a ensuite décidé d'augmenter le capital social émis de la Société de son montant actuel de vingt-cinq mille euros (€ 25.000) à seize millions neuf cent quatre-vingt quinze mille quarante euros (€ 16.995.040) par l'émission d'un total de cent soixante neuf millions sept cent mille quatre cents (169.700.400) parts sociales de dix (10) classes différentes (à savoir seize millions sept cent quarante-cinq mille quarante (16.745.040) parts sociales de classe A et seize millions neuf cent quatre-vingt quinze mille quarante (16.995.040) parts sociales de classes B à J) d'une valeur nominale de dix euro cent (€ 0,10) chacune (les «Nouvelles Parts Sociales») pour un prix total de souscription de souscription cent soixante neuf millions sept cent mille quatre cents euros (€169.700.400) (le «Prix de Souscription»).

Les Souscripteurs, tous représentés par Me [], prénommée, ont ensuite souscrit aux Nouvelles Parts Sociales ainsi émises tel qu'indiqué dans le tableau figurant à l'ordre du jour pour le Prix de Souscription de sorte que, ensemble avec les parts sociales reclassifiées, les parts sociales de la Société sont détenues comme suit:

Associés	Classe de Parts Sociales	Nombre de Parts Sociales
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	A	3.286.029
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	A	3.428.654
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	A	3.399.381
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	A	3.244.172
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	A	1.825.141
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	A	138.442
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	A	27.901
FCPR ASTORG IV	A	1.629,110
Financière Amaryllis IV,	A	16.210
Total Classe A		<u>16.995.040</u>
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	B	3.286.029
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	B	3.428.654
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	B	3.399.381
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	B	3.244.172
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	B	1.825.141
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	B	138.442
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	B	27.901

FCPR ASTORG IV	B	1.629.110
Financière Amaryllis IV,	B	16.210
Total Classe B		16.995.040
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	C	3.286.029
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	C	3.428.654
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	C	3.399.381
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	C	3.244.172
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	C	1.825.141
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	C	138.442
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	C	27.901
FCPR ASTORG IV	C	1.629.110
Financière Amaryllis IV,	C	16.210
Total Classe C		16.995.040
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	D	3.286.029
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	D	3.428.654
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	D	3.399.381
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	D	3.244.172
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	D	1.825.141
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	D	138.442
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	D	27.901
FCPR ASTORG IV	D	1.629.110
Financière Amaryllis IV,	D	16.210
Total Classe D		16.995.040
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	E	3.286.029
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	E	3.428.654
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	E	3.399.381
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	E	3.244.172
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	E	1.825.141
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	E	138.442
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	E	27.901
FCPR ASTORG IV	E	1.629.110
Financière Amaryllis IV,	E	16.210
Total Classe E		16.995.040
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	F	3.286.029
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	F	3.428.654
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	F	3.399.381
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	F	3.244.172
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	F	1.825.141
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	F	138.442
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	F	27.901
FCPR ASTORG IV	F	1.629.110
Financière Amaryllis IV,	F	16.210
Total Classe F		16.995.040
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	G	3.286.029
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	G	3.428.654
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	G	3.399.381
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	G	3.244.172
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	G	1.825.141
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	G	138.442
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	G	27.901
FCPR ASTORG IV	G	1.629.110
Financière Amaryllis IV,	G	16.210
Total Classe G		16.995.040
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	H	3.286.029

Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	H	3.428.654
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	H	3.399.381
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	H	3.244.172
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	H	1.825.141
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	H	138.442
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	H	27.901
FCPR ASTORG IV	H	1.629.110
Financière Amaryllis IV,	H	16.210
Total Classe H		<u>16.995.040</u>
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	I	3.286.029
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	I	3.428.654
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	I	3.399.381
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	I	3.244.172
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	I	1.825.141
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	I	138.442
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	I	27.901
FCPR ASTORG IV	I	1.629.110
Financière Amaryllis IV,	I	16.210
Total Classe I		<u>16.995.040</u>
Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership	I	3.286.029
Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership	J	3.428.654
Fourth Cinven Fund (No.3 - VCOC) Limited Partnership	J	3.399.381
Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership	J	3.244.172
Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership	J	1.825.141
Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership	J	138.442
Fourth Cinven (MACIF) Limited Partnership	J	27.901
FCPR ASTORG IV	J	1.629.110
Financière Amaryllis IV,	J	16.210
Total Classe J		<u>16.995.040</u>
Total		<u>169.950.400</u>

Les Souscripteurs ont entièrement payé le Prix de Souscription par un apport en numéraire.

Une preuve du paiement du Prix de Souscription a été produite au notaire soussigné.

L'assemblée a décidé d'allouer un montant équivalant à la valeur nominale des Nouvelles Parts Sociales ainsi émises au capital social, un montant de un million six cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent quatre euros (€ 1.699.504) à la réserve légale et le solde à la prime d'émission librement distribuable.

Seconde résolution

L'assemblée a décidé de modifier et refondre les statuts de la Société en vue d'intégrer les décisions ci-dessus et les classes de parts sociales, les droits et obligations s'y rapportant ainsi que des modifications aux dispositions relatives au transfert et d'autres modifications tel qu'indiqué dans les statuts modifiés et refondus tel qu'indiqué ci-après:

STATUTS MODIFIES ET REFONDUS

Art. 1^{er}. Forme, Dénomination. Il est formé par les parties comparantes et toutes personnes qui deviendront par la suite Associés, une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "Diacine Holding" (la "Société"). La Société sera régie par les présents Statuts et les dispositions légales afférentes.

Art. 2. Objet.

2.1 L'objet de la Société est de détenir des participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, ou dans toute autre entreprise, l'acquisition par l'achat, la souscription, ou par tout autre moyen, de même que le transfert par la vente, l'échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats de créance, notes et autres valeurs mobilières de toute espèce, et la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales au Luxembourg ou à l'étranger.

2.2 La Société peut emprunter sous toute forme et procéder par voie de placement privé à l'émission d'obligations, de certificats (y compris convertibles) et de certificats de créance.

2.3 D'une manière générale elle peut prêter assistance (par des prêts, avances, garanties, valeurs mobilières ou autrement) à toute société ou entreprise dans laquelle la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel

appartient la Société (y compris vers le haut et sur le coté), prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

2.4 Finalement, la Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières ou autre, liées directement ou indirectement, dans tous les domaines, afin de faciliter la réalisation de son objet.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. Siège Social.

4.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant dans les conditions prévues pour la modification des statuts.

4.2 L'adresse du siège social peut être transférée à l'intérieur de la municipalité par décision du Conseil de Gérance. La Société peut avoir des bureaux et des succursales situés au Luxembourg ou à l'étranger.

4.3 Au cas où le Conseil de Gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale de la Société au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, ont eu lieu ou sont sur le point d'avoir lieu, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales; de telles mesures temporaires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert temporaire de son siège social, demeurera une société luxembourgeoise. Ces mesures temporaires seront prises et portées à la connaissance des tiers par le gérant ou le cas échéant le Conseil de Gérance.

Art. 5. Capital social.

5.1. Le capital social émis de la Société est fixé à seize million neuf cent quatre-vingt-quinze mille et quarante euros (€ 16,995,040) divisé en un total de

- 16,995,040 Parts Sociales de Classe A
- 16,995,040 Parts Sociales de Classe B
- 16,995,040 Parts Sociales de Classe C
- 16,995,040 Parts Sociales de Classe D
- 16,995,040 Parts Sociales de Classe E
- 16,995,040 Parts Sociales de Classe F
- 16,995,040 Parts Sociales de Classe G
- 16,995,040 Parts Sociales de Classe H
- 16,995,040 Parts Sociales de Classe H
- 16,995,040 Parts Sociales de Classe J

chaque Part Sociale ayant une valeur nominale de dix centimes d'euro (€0,10) et les droits et obligations tels que mentionnés dans les présents Statuts.

5.2 Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des Associés adoptée de la manière requise pour la modification des présents Statuts.

5.3 Le capital social de la Société peut être réduit par l'annulation de Parts Sociales, y compris par l'annulation d'une ou plusieurs Classes entières de Parts Sociales par le rachat et l'annulation de toutes les Parts Sociales émises dans la (les) Classe(s) concernée(s). Dans le cas de rachats et d'annulations de Classes de Parts Sociales, ces rachats et annulations de Parts Sociales devront être effectués, dans l'ordre alphabétique inverse (en commençant par la Classe J).

5.4. Dans le cas d'une réduction du capital social par le rachat et l'annulation d'une Classe de Parts Sociales (dans l'ordre prévu à l'article 5.3), cette Classe de Parts Sociales donne droit à ses détenteurs au pro rata de leur participation dans cette Classe au Montant Disponible (dans la limite toutefois du montant d'annulation total tel que déterminé par l'Assemblée Générale des Associés) et les détenteurs des Parts Sociales de la Classe de Parts Sociales rachetée et annulée recevront de la part de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation par Part Sociale pour la Classe Ordinaire concernée détenue par eux et annulée.

5.4.1. La Valeur d'Annulation par Part sociale sera calculée en divisant le Montant Total d'Annulation par le nombre de Parts sociales émises dans la Classe de Parts Sociales devant être rachetées et annulées.

5.4.2 Le Montant Total d'Annulation sera un montant déterminé par le Conseil de Gérance et approuvé par l'Assemblée Générale sur base des Comptes Intérimaires concernés. Le Montant Total d'Annulation pour chacune des Classes J, I, H, G, F, E, D, C, B et A sera le Montant Disponible de la (des) Classe(s) Ordinaire(s) concernée(s) au moment de l'annulation de la (des) Classe(s) concernée(s) sauf décision contraire de l'Assemblée Générale des Associés de la manière requise pour la modification des Statuts étant entendu toutefois que le Montant Total d'Annulation ne doit jamais être supérieur à ce Montant Disponible.

5.4.3. Après rachat et annulation des Part Sociales de la Classe pertinente, la Valeur d'Annulation par Part Sociale sera dû et payable par la Société.

5.5 Toute prime d'émission est librement distribuable.

Art. 6. Transfert de Parts Sociales.

6.1 Généralités

6.1.1 Sous réserve des dispositions impératives prévues par la loi, la majorité des Associés représentant au moins 75% du capital social de la Société peuvent renoncer à toutes restrictions de Transfert tel que prévu dans les présents Statuts.

6.1.2 Tout Transfert de Parts Sociales sera toujours soumis à, et ne sera effectif et reconnu par la Société, et toute inscription d'un Transfert de Parts Sociales ne sera effectuée, que s'ils sont réalisés en conformité avec les dispositions des présents Statuts. Tout Transfert de Parts Sociales devra en outre, tel que prévu dans les présents Statuts, être soumis à tout Arrangement (le cas échéant) et à la condition que le Cessionnaire dans chaque cas, au cas où un Arrangement (le cas échéant) existe à ce moment, devienne partie à cet Arrangement.

6.1.3 Tout Transfert de Parts Sociales d'une Classe ne peut être effectué que si simultanément à ce Transfert un nombre proportionnel de Parts Sociales dans chacune des autres Classes de Parts Sociales détenues par le Cédant concerné est Transféré par cet Associé au même Cessionnaire.

6.1.4 Sauf disposition contraire dans les présents Statuts, les Parts Sociales sont librement transférables parmi les Associés.

6.1.5 Les Transferts de Parts Sociales entre vifs à des non-Associés seront sujet à l'approbation des Associés détenant au moins 75% (trois quarts) du capital social de la Société et aux dispositions prévues dans les Statuts.

Art. 7. Assemblée Générale des Associés.

7.1 Chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de Parts Sociales qu'il détient et peut valablement agir à toute assemblée des Associés par mandat spécial.

7.2 Les décisions des Associés sont prises dans les formes prévues par la loi sur les Sociétés Commerciales, par écrit (dans la mesure où cela est permis par la loi) ou lors d'assemblées. Toute assemblée des associés de la Société régulièrement constituée ou toute résolution écrite valable (le cas échéant) représente l'entière des Associés de la Société. Aucune assemblée ou résolution de Classe ou Catégorie ne sont exigées dans la Société.

7.3 Les Assemblées seront convoquées moyennant un avis de convocation adressé par lettre recommandée ou courrier express à tous les Associés à l'adresse apparaissant dans le registre des Associés tenu par la Société au moins huit (8) jours avant la date de l'Assemblée. Si l'entière du capital social de la Société est représentée à une Assemblée, l'Assemblée pourra valablement se tenir sans avis de convocation. Dans le cas de résolutions prises par écrit, le texte de ces résolutions doit être envoyé aux Associés à leur adresse inscrite dans le registre des Associés tenu par la Société au moins huit (8) jours avant la date effective proposée des résolutions. Ces résolutions deviendront effectives moyennant l'accord de la majorité tel que prévu par la loi pour les décisions collectives (ou, sujet à la satisfaction des exigences de majorité, à la date y précisée). Des résolutions écrites peuvent être passées à l'unanimité à tout moment sans préavis.

7.4 Les résolutions d'une Assemblée Générale des Associés (ou résolutions écrites) doivent être passées en conformité avec les majorités requises ci-après: sauf disposition contraire de la loi, (i) les décisions de l'Assemblée Générale seront valablement adoptées si elles sont approuvées par les Associés représentant plus de la moitié du capital social. (ii) Toutefois, les décisions portant sur une modification des Statuts sont prises (x) par une majorité des associés (y) représentant au moins soixante-quinze pour cent (75%) du capital social émis et (iii) les décisions de changement de la nationalité de la Société (autrement que suite à une fusion tel que prévu par la loi) sont prises par les Associés représentant 100% du capital social émis.

7.5 A partir du moment et aussi longtemps que la Société compte plus de 25 associés, une assemblée générale annuelle sera tenue le 30 mai de chaque année à 14.00 heures. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable ou est un samedi ou un dimanche, l'assemblée sera tenue le jour ouvrable normal suivant.

Art. 8. Le Conseil de Gérance de la Société.

8.1 La Société est administrée par un Conseil de Gérance nommé en tant qu'organe collégial par l'Assemblée Générale des Associés. Les membres du Conseil de Gérance (chacun un "Gérant" ou un "Membre du Conseil") peuvent mais ne sont pas obligés d'être des Associés. Le Conseil de Gérance sera composé du nombre de membres déterminé par l'Assemblée Générale des Associés (à l'exception de la période entre une ou plusieurs démissions et de nouvelles nominations).

8.2 Les Gérants sont nommés et révoqués par l'Assemblée Générale des Associés, qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions, et qui statue à la majorité simple. Si aucun terme n'est indiqué, les Gérants sont nommés pour une période indéterminée. Les Gérants sont rééligibles mais leur nomination est également révocable avec ou sans motifs (ad nutum) à tout moment.

Art. 9. Procédures au sein du Conseil.

9.1 Le Conseil de Gérance peut nommer un président et un ou plusieurs vice-présidents.

9.2 Tout Gérant peut participer à une réunion du Conseil de Gérance par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les unes les autres et de communiquer les uns avec les autres. Une réunion peut également être tenue uniquement sous forme de conférence téléphonique. La participation à ou la tenue d'une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne

à une telle réunion ou à une réunion tenue en personne. Les Gérants peuvent être représentés aux réunions du Conseil par un autre Gérant, sans limitation quant au nombre de procurations qu'un Gérant peut accepter et voter.

9.3 Les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par tout Membre du Conseil. Un avis écrit de toute réunion du Conseil de Gérance doit être donné aux Gérants au moins deux (2) jours avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'accord de chaque Gérant par écrit, par câble, télégramme, télex, email ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du Conseil se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil de Gérance.

9.4 Le Conseil de Gérance peut délibérer ou agir valablement si au moins une majorité des Gérants sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil de Gérance sont valablement prises avec l'accord de la majorité des membres du Conseil de Gérance de la Société (y compris par voie de représentation).

9.5 Le Conseil peut également, à l'unanimité, passer des résolutions sur un ou plusieurs documents similaires par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par câble, télécopie, email ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constituera les documents circulaires dûment exécutés attestant la résolution intervenue. Les résolutions des Gérants, y compris celles prises par voie circulaire, seront certifiées comme faisant foi et un extrait pourra être émis sous la signature conjointe de deux Gérants ou tel que décidé par le Conseil.

9.6 Les procès-verbaux de toute réunion du Conseil de Gérance doivent être signés par deux Gérants ou tel que décidé par le Conseil de la réunion concernée. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux destinés à être produits en justice ou autrement doivent être signés par deux Gérants, ou tel que décidé lors de la réunion concernée ou une réunion successive.

Art. 10. Pouvoirs du Conseil, Signatures Engageantes.

10.1 Le Conseil de Gérance a les pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires de la Société et pour autoriser et/ou exécuter tout acte (y compris les actes d'acquisition, de disposition, d'administration et de gestion) tombant dans l'objet de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou par les Statuts à l'Assemblée Générale seront de la compétence du Conseil de Gérance. Vis-à-vis des tiers, le Conseil a les pouvoirs les plus étendus pour agir pour le compte de la Société dans toutes circonstances et pour faire, autoriser et approuver tout acte et opération relative à la Société non réservés par la loi ou les Statuts à l'Assemblée Générale ou tel que prévu dans les présents Statuts.

10.2 La Société sera engagée par la signature conjointe de deux Membres du Conseil ou par la signature conjointe ou individuelle de toute personne ou personnes à qui de tels pouvoirs de signature auront été conférés par le Conseil de Gérance ou par deux Membres du Conseil (y compris par voie de représentation).

Art. 11. Responsabilité des Gérants, Indemnisation.

11.1 Les Gérants ne sont pas tenus personnellement responsables des dettes de la Société. En tant que représentants de la Société, ils sont responsables de l'exécution de leurs obligations.

11.2 Sous réserve des exceptions et limitations énumérées à l'article 11.3, toute personne qui est, ou qui a été Gérant ou fondé de pouvoir de la Société sera, dans la mesure la plus large permise par la loi, indemnisée par la Société pour toute responsabilité encourue et toute dépense raisonnable contractée ou payée par elle en rapport avec toute demande, action, plainte ou procédure dans laquelle elle est impliquée à raison de son mandat présent ou passé de gérant ou fondé de pouvoir et pour les sommes payées ou contractées par elle dans le cadre de leur règlement. Les mots «demande», «action», «plainte» ou «procédure» s'appliqueront à toutes les demandes, actions, plaintes ou procédures (civiles ou criminelles, y compris le cas échéant toute procédure d'appel) actuelles ou prévisibles et les mots «responsabilité» et «dépense» devront comprendre, sans que cette liste soit limitative, les honoraires d'avocats, frais et dépens, jugements et montants payés en règlement et autres responsabilités.

11.3 Aucune indemnité ne sera versée à tout Gérant ou fondé de pouvoir:

11.3.1 En cas de mise en cause de sa responsabilité vis-à-vis de la Société ou de ses Associés en raison d'un abus de pouvoir, de mauvaise foi, de négligence grave ou d'imprudence dans l'accomplissement des devoirs découlant de sa fonction;

11.3.2 Pour toute affaire dans laquelle il serait finalement condamné pour avoir agi de mauvaise foi et non dans l'intérêt de la Société; ou

11.3.3 Dans le cas d'un compromis ou d'une transaction, à moins que le compromis ou la transaction en question n'ait été approuvé par une juridiction compétente ou par le Conseil de Gérance.

11.4 Le droit à indemnisation prévu par les présentes, n'affectera aucun autre droit dont un Gérant ou fondé de pouvoir peut bénéficier actuellement ou ultérieurement. Il subsistera à l'égard de toute personne ayant cessé d'être Gérant ou fondé de pouvoir et bénéficiera aux héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de telles personnes. Les dispositions du présent article n'affecteront aucun droit à indemnisation dont pourrait bénéficier le personnel de la Société, y compris les gérants, dirigeants ou représentants en vertu d'un contrat ou autrement en vertu de la loi.

11.5 Les dépenses en rapport avec la préparation et la représentation d'une défense à l'encontre de toute demande, action, plainte ou procédure de nature telle que décrite dans le présent article, seront avancées par la Société avant toute décision sur la question de savoir qui supportera ces dépenses, moyennant l'engagement par ou pour le compte du représentant fondé de pouvoir ou du Gérant de rembourser ce montant s'il est finalement déterminé qu'il n'a pas droit à une indemnisation conformément au présent article.

Art. 12. Année Sociale. L'année sociale commence le 1er janvier de chaque année et se termine le dernier jour du mois de décembre de la même année, sauf pour la première année sociale qui commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2010.

Art. 13. Comptes Annuels.

13.1 Chaque année, le Conseil de Gérance établit les comptes annuels.

13.2 Les comptes annuels sont disponibles au siège social de la Société pour tout Associé conformément aux dispositions de la Loi sur les Sociétés Commerciales.

Art. 14. Distributions.

14.1 Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque (et pour aussi longtemps que) cette réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société.

14.2 Le solde peut être distribué aux Associés par décision de l'Assemblée Générale des Associés conformément aux dispositions des présents statuts.

14.3 Les Associés peuvent également décider de déclarer et payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le Conseil de Gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices nets réalisés depuis la fin du dernier exercice comptable augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à une réserve constituée en vertu de la loi, conformément aux dispositions ci-dessous.

14.4 Le compte de prime d'émission disponible peut être distribué aux Associés par une décision de l'Assemblée Générale des Associés conformément aux dispositions ci-dessous. L'Assemblée Générale des Associés peut également décider d'allouer tout montant du compte prime d'émission au compte de la réserve légale.

14.5 Les dividendes déclarés peuvent être payés en toute devise sélectionnée par le Conseil de Gérance et peuvent être payés aux lieux et heures tel que déterminé par le Gérant ou, le cas échéant, le Conseil de Gérance. Le Conseil de Gérance peut déterminer de manière définitive le taux d'échange applicable pour convertir les fonds des dividendes dans la devise de leur paiement. Un dividende déclaré mais non payé pour une Part Sociale pendant une période de cinq ans ne pourra plus être réclamé par le détenteur de cette Part Sociale, sera déclaré renoncé par le détenteur de cette Part Sociale et reviendra à la Société. Aucun intérêt ne sera payé sur les dividendes déclarés mais non réclamés qui sont détenus par la Société pour le compte des Associés.

14.6 Dans le cas d'une déclaration de dividendes, ces dividendes seront alloués et payés comme suit:

(i) un montant égal à 0,25% de la valeur nominale de chaque Part Sociale sera distribué de manière égale entre les Associés en pro rata avec le nombre de Parts Sociales détenues et ceci n'importe la Classe à laquelle la Part Sociale appartient

(ii) le solde du montant total distribué sera entièrement alloué aux détenteurs de la dernière Classe dans l'ordre alphabétique inverse (p.ex.: d'abord Parts Sociales de Classe J, puis, si aucune Part Sociale de Classe J existe, les Parts Sociales de la Classe I et ainsi de suite jusqu'à ce que seuls des Parts Sociales de Classe A persistent).

Art. 15. Dissolution. Au cas où la Société est dissoute, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par l'Assemblée Générale des Associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 16. Définitions.

Arrangement	Signifie tout pacte d'Associés ou contrat similaire qui peut exister de temps à autre entre les Associés de la Société (qui doit dans ce cas toujours inclure les Limited Partnerships) et dont la Société est partie ou qui a été notifié à la Société (le cas échéant)
Assemblée Générale	Signifie l'assemblée générale des Associés de la Société (ou tel que permis par la Loi sur les Sociétés Commerciales, résolutions écrites en lieu et place d'une assemblée).
Classe	Signifie une classe de Parts Sociales de la Société.
Classe A	Signifie la classe A de Parts Sociales de la Société.
Classe B	Signifie la classe B de Parts Sociales de la Société.
Classe C	Signifie la classe C de Parts Sociales de la Société.
Classe D	Signifie la classe D de Parts Sociales de la Société.
Classe E	Signifie la classe E de Parts Sociales de la Société.
Classe F	Signifie la classe F de Parts Sociales de la Société.

Classe G	Signifie la classe G de Parts Sociales de la Société.
Classe H	Signifie la classe H de Parts Sociales de la Société.
Classe I	Signifie la classe I de Parts Sociales de la Société.
Classe J	Signifie la classe J de Parts Sociales de la Société.
Comptes Intérimaires	Signifie les comptes intérimaires de la Société à la Date des Comptes Intérimaires concernés.
Conseil ou Conseil de Gérance	Signifie le conseil de Gérance de la Société.
Date des Comptes Intérimaires	Signifie la date ne dépassant pas huit (8) jours avant la date du rachat et de l'annulation de la (des) Classe(s) de Parts Sociales concernée(s).
Gérants	Signifie les membres du Conseil de Gérance de la Société
Limited Partnerships	Signifie Fourth Cinven Fund (No.1) Limited Partnership, Fourth Cinven Fund (No.2) Limited Partnership, Fourth Cinven Fund (No.4) Limited Partnership, Fourth Cinven Fund (UBTI) Limited Partnership, Fourth Cinven Fund (No.3-VCOC) Limited Partnership, Fourth Cinven Fund (MACIF) Limited Partnership, Fourth Cinven Fund Co-Investment Partnership, Fourth Cinven Fund FCPR et tout autre fond, limited partnerships ou toute entité gérée ou conseillée par Cinven Limited
Loi sur les Sociétés Commerciales	Signifie la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
Montant Disponible	<p>Signifie le montant total des bénéfices nets de la Société (y compris les bénéfices reportés) augmenté de (i) toute prime d'émission librement distribuable et autres réserves librement distribuables et (ii) le cas échéant du montant de la réduction du capital social et de la réduction de la réserve légale relative à la (aux) Classe(s) de Parts Sociales devant être annulée(s) mais réduit de (i) toutes pertes (y compris les pertes reportées) et (ii) toutes sommes (devant être) placées sur une (des) réserve(s) non-distribuable(s) selon les exigences légales ou statutaires, à chaque fois tel que mentionné dans les Comptes Intérimaires concernés (sans, afin d'éviter tout doute, double comptage) de sorte que:</p> $MD = (BN + P + RC) - (PE + RL)$ <p>Où: MD = Montant Disponible BN = bénéfices nets (y compris les bénéfices reportés) P = toute prime d'émission librement distribuable et autres réserves librement distribuables RC = le montant de la réduction du capital social et de la réduction de la réserve légale relative à la (aux) Classe(s) de Parts Sociales (devant être) annulée(s) PE = pertes (y compris les pertes reportées) RL = toutes sommes devant être placées sur une(des) réserve(s) non-distribuables selon les exigences légales ou statutaires</p>
Montant Total d'Annulation	Signifie le montant déterminé par l'Assemblée Générale des Associés comme montant total d'annulation au moment du rachat et de l'annulation d'une ou plusieurs Classes de Parts Sociales dans les limites du Montant Disponible.
Parts Sociales	Signifie les Parts Sociales Ordinaires et les Parts Sociales Préférentielles.
Statuts	Signifie les présents Statuts de la Société.
Transferts	Signifie tout transfert d'une ou plusieurs Parts Sociales ou droit bénéficiaire ou juridique, direct ou indirect ou intérêt y attaché de quelque manière que ce soit, y compris par voie de vente, disposition, transfert, gage, sûreté de toute sorte, charge, cession ou autrement; et Transfert, Cédant, Transféré ou Transférable sont construits de la même manière.
Valeur d'Annulation par Part Sociale	Signifie le montant résultant de, la division du Montant Total d'Annulation concerné par le nombre de Parts Sociales émises dans la (les) Classe(s) Parts Sociales devant être rachetées et annulées.

Art. 17. Associé Unique. Lorsque, et aussi longtemps qu'un Associé réunit toutes les Parts Sociales de la Société entre ses seules mains, la Société est une Société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la Loi sur les Sociétés Commerciales; dans ce cas, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont applicables.

Art. 18. Loi Applicable. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les Associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui seront supportés par la Société sont estimés à EUR 6.500,-.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, constate que sur demande des parties, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande des mêmes parties comparantes en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture du présent acte les membres du Bureau ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: T. HOSS, S. BRONKART, T. KAUFFMAN et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 7 juillet 2010. Relation: LAC/2010/30135. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME – délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 17 août 2010.

Référence de publication: 2010102563/1184.

(100114286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.

JP Morgan Partners Global Investors Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 92.501.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010096488/10.

(100106710) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2010.

Baakstiffchen Beim Rasqui S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 42, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 70.095.

DISSOLUTION

L'an deux mil dix, le vingt-six avril.

Pardevant Maître Urbain THOLL, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Pascal RASQUI, boulanger, demeurante L-8393 Olm, 31, route de Capellen,
- 2.- Monsieur Carlo EWERTZ, boulanger, demeurant à L-8710 Boevange-Attert, 10, op der Nock,
- 3.- Monsieur Jean RASQUI, retraité, demeurant à L-8710 Boevange-Attert, 23 am Letschert,
- 4.- Madame Jeanne WEIS, sans état particulier, demeurant à L- 8710 Boevange-Attert, 23, am Letschert

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentais d'acter ce qui suit:

I. Ils sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée "BAAKSTIFFCHEN BEIM RASQUI S.À R.L.", avec siège social à L- 2763 Luxembourg, 42, rue Saint Zithe, numéro RCS B.70.095

constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, le 20 mai 1999, publié au Mémorial C numéro page 29364 de 1999 et dont les statuts ont été modifiés aux termes d'un acte reçu par le notaire soussigné en date du 19 février 2002, publié au Mémorial C numéro 943 du 20 juin 2002.

II. Le capital social est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (€ 12.500,-), représenté par CENTS (100) parts sociales d'une valeur nominale de CENT VINGT-CINQ EUROS (€ 125,-) chacune entièrement souscrites et libérées comme suit:

1. Monsieur Pascal RASQUI, préqualifié, TRENTE-HUIT parts sociales	38
2. Monsieur Jean RASQUI, préqualifié, VINGT-SIX parts sociales	26
3. Madame Jeanne WEIS, préqualifiée, VINGT-SIX parts sociales	26
4. Monsieur Carlo EWERTZ, préqualifié, DIX parts sociales	10
Total: CENTS parts	100

Les comparants, représentant l'intégralité du capital social, ont pris les résolutions suivantes:

90172

Première résolution

Ils décident de supprimer l'article 13 des statuts.

Deuxième résolution

Ils décident de dissoudre et de liquider la société et ils déclarent que la société a cessé toutes ses activités depuis le 15 juin 2007.

En conséquence ils prononcent sa dissolution,

- ils donnent pleine et entière décharge aux gérants,

- ils déclarent que toutes les obligations de la société ont été acquittées et qu'ils répondront encore personnellement de tous les engagements de la société, même inconnus à l'heure actuelle. Ils régleront également les frais des présentes. Tous les actifs de la société leur sont transférés au prorata de leur participation, étant entendu que toute affectation quelconque de l'actif ne pourra avoir lieu avant l'apurement total du passif.

- Partant, la liquidation de la société est achevée et la société est définitivement dissoute et liquidée.

- Les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq ans à L- 8710 Boevange-Attert, 23, am Letschert.

Dont acte, fait et passé à Mersch, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé le présent acte avec le notaire,

Signé: RASQUI - EWERTZ - RASQUI - WEIS - THOLL.

Enregistré à Mersch, le 28 avril 2010. Relation: MER/2010/801. Reçu soixante-quinze euros 75.-€

Le Receveur (signé): A. MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés.

Mersch, le 14 juillet 2010.

Urbain THOLL.

Référence de publication: 2010096878/52.

(100108137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2010.

Riskbay Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 87.916.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue au siège social de la société le 4 juin 2010 à 14 heures

1. L'Assemblée accepte, avec effet immédiat, la démission de Mr Alexis Kamarowsky et de Mr Federigo Cannizzaro di Belmontino comme administrateurs de la société.

2. L'Assemblée décide de nommer, comme Administrateurs de la Société, avec effet immédiat:

- Mme Colette Wohl, employée privée, avec adresse professionnelle au 5, Bd Royal, L-2449 Luxembourg

- Mme Beatrice Niedercorn, directrice de société, avec adresse professionnelle au 5, Bd Royal, L-2449 Luxembourg.

Ils continueront le mandat de leurs prédécesseurs.

3. L'Assemblée accepte, avec effet immédiat, la démission de la société Luxembourg International Consulting S.A. de sa fonction de Commissaire aux Comptes de la Société.

4. L'Assemblée décide de nommer, comme Commissaire aux Comptes, avec effet immédiat la Fiduciaire Jean-Marc Faber & Cie Sàrl, 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, RCS B 60 219. Il continuera le mandat de son prédécesseur.

5. L'Assemblée décide de transférer le siège social de la Société du 7, Val Ste-Croix, L-1371 Luxembourg, au 5, Bd Royal, L-2449 Luxembourg, avec effet immédiat,

Luxembourg, le 4 Juin 2010.

Pour extrait conforme

Signatures

L'agent domiciliaire

Référence de publication: 2010097618/24.

(100108563) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2010.

JP Morgan Partners Latin America Luxembourg I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 92.499.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010096489/10.

(100106806) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2010.

Luxplan, Société Anonyme.

Siège social: L-8303 Capellen, 85-87, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 18.420.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II

L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2010096524/13.

(100106965) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2010.

Korolux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 109.993.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Séverine Michel

Gérante

Référence de publication: 2010096498/11.

(100106835) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2010.

JP Morgan Partners Latin America Luxembourg II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 94.191.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010096490/10.

(100106736) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2010.

F.G. Strike Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3511 Dudelange, 53-55, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 128.779.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010096492/10.

(100107162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2010.

Kings Cross JV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 15.000,00.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 111.552.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 28 septembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°264 du 6 février 2006.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010096496/15.

(100106546) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2010.

Kings Cross S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 15.000,00.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 111.551.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 septembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°264 du 6 février 2006.

Les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010096497/15.

(100106501) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2010.

CEREP III C S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 141.146.

DISSOLUTION

In the year two thousand and ten, on the twenty-ninth of June,

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appeared:

CEREP III France S.à r.l., a private limited liability company, incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 130286 (the "Principal"),

represented by Mrs Rachel UHL, lawyer, residing in Luxembourg (the "Proxy") acting as a special proxy of by virtue of a proxy under private seal given on 24 June 2010 which, after having been signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Proxy, acting in the said capacity, has requested the notary to state:

I.- That "CEREP III C S.à r.l." (hereinafter the "Company") is a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg with its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 141146, incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph ELVINGER, notary, residing in Luxembourg, dated 8 August 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial"), number 2245, dated 13 September 2008, page 107714. The articles of incorporation of the Company have not been amended since the incorporation.

II.- That the subscribed share capital of the Company amounts currently to twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by two hundred fifty (250) shares of fifty euro (EUR 50.-) each.

III.- That the Principal declares to have full knowledge of the articles of incorporation and of the financial standings of the Company.

IV.- That the Principal holds all the shares of the Company and that as a sole shareholder declares explicitly to proceed with the dissolution of the Company.

V.- That the Principal, being sole owner of the shares and liquidator of the Company, declares:

- that all liabilities towards third parties known to the Company have been entirely paid or duly accounted for;
- regarding eventual liabilities presently unknown to the Company and not paid to date, that it will irrevocably assume the obligation to pay for such liabilities;
- that all assets have been realised, that all assets have become the property of the sole shareholder; with the result that the liquidation of the Company is to be considered closed.

VI.- That the shareholder's register of the Company has been cancelled.

VII.- That the Principal fully discharges the manager for its mandate up to this date.

VIII.- That the records and documents of the Company will be kept for a period of five (5) years at the offices of the dissolved Company.

The expenses, costs, remunerations and charges, in any form whatever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed is valued at approximately two thousand euros.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document after having been read, the above-mentioned proxy signed with us, the notary, the present original deed. Follows the translation in French of the foregoing deed, being understood that in case of discrepancy, the English text will prevail.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède

L'an deux mille dix, le vingt-neuf juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

CEREP III France S.à r.l., une société à responsabilité limitée formée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 130286 (le "Mandant"),

représenté par Madame Rachel UHL, juriste, demeurant à Luxembourg (le "Mandataire") agissant en sa qualité de mandataire spéciale en vertu d'une procuration sous seing privé qui lui a été délivrée le 24 juin 2010, laquelle, après avoir été signée «ne varietur» par la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Le Mandataire, agissant ès-qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que CEREP III C S.à r.l. (ci-après la "Société"), est une société à responsabilité limitée, constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 141146, a été constituée suivant un acte reçu par le notaire Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 8 août 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial"), numéro 2245, en date du 13 septembre 2008, page 107714. Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis sa constitution.

II.- Que le capital social souscrit de la Société s'élève actuellement à douze mille cinq cents euros (12.500 EUR) représenté par deux cent cinquante (250) parts sociales, d'une valeur de cinquante euros (50 EUR) chacune.

III.- Que le Mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société.

IV.- Que le Mandant est le propriétaire de toutes les parts sociales de la Société et qu'en tant qu'associé unique il déclare expressément procéder à la dissolution de la Société.

V.- Que le Mandant, agissant tant en sa qualité de liquidateur de la Société, qu'en tant qu'associé unique, déclare:

- que tous les passifs connus de la Société vis-à-vis des tiers ont été réglés entièrement ou dûment provisionnés;
- par rapport à d'éventuels passifs, actuellement inconnus de la Société et non payés à l'heure actuelle, assumer irrévocablement l'obligation de les payer;
- que tous les actifs ont été réalisés, que tous les actifs sont devenus la propriété de l'associé unique; de sorte que la liquidation de la Société est à considérer comme clôturée.

VI.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des associés de la Société.

VII.- Que décharge pleine et entière est accordée au gérant de la Société pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

VIII.- Que les livres et documents de la Société seront conservés pendant cinq (5) ans aux bureaux de la Société.

Les dépenses, frais, rémunérations et charges qui pourraient incomber à la Société à la suite du présent acte, sont estimés approximativement à deux mille euros.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le Mandataire a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Cette traduction française du présent acte suit une version anglaise de cet acte, étant entendu qu'en cas de divergence entre ces deux versions, la version anglaise prévaudra.

Signé: R. UHL, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 02 juillet 2010. Relation: LAC/2010/29220. Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande.

Luxembourg, le 08 juillet 2010.

Référence de publication: 2010097262/92.

(100108877) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2010.

KoSa Funding Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 100.688.

—
Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale ordinaire du 14 juillet 2010:

- Le mandat de Mme. Rachel Aguirre, employée privée, résidant professionnellement au 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, gérant de la société, est renouvelé.

- Le nouveau mandat de Mme. Rachel Aguirre prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2011 statuant sur les comptes annuels de 2010.

Luxembourg, le 14 juillet 2010.

Pour le conseil de gérance

Signatures

Référence de publication: 2010096499/16.

(100106924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2010.

Kenmore European Ventures 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 113.945.

—
Par résolutions signées en date du 1^{er} juillet 2010, l'associé unique a nommé Mr. Fraser James Kennedy, avec adresse professionnelle au 64, North Row, W1K 7DA Londres, Royaume Uni, en tant que gérant avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Pour la société

TMF Management Luxembourg S.A.

Signatures

Domiciliataire

Référence de publication: 2010096501/17.

(100106884) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2010.

Kettaneh Group Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 29.066.

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 juin 2010

Le mandat des administrateurs est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire décidant de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010. Le conseil d'administration se compose comme suit:

- Monsieur Nabil KETTANEH, homme d'affaires, demeurant à Beyrouth, Liban
- Maître Gabriel TRAD, avocat, demeurant à Beyrouth, Liban
- Maître Joseph TAKLA, avocat, demeurant à Beyrouth, Liban

Le mandat du commissaire aux comptes GRANT THORNTON LUX AUDIT S.A. (anc. Lux-Audit Révision), avec siège social à L 8308 Capellen, 83 Pafebruch est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire décidant de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 15 juillet 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010096502/18.

(100107254) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2010.

RMK Global Timberland Fund Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 125.000,00.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 148.178.

L'associé unique de la Société a décidé en date du 30 juin 2010 comme suit:

- de renouveler le mandat de:

PricewaterhouseCoopers S.à r.l., 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg

en qualité de réviseur d'entreprises de la Société jusqu'à l'assemblée générale ordinaire en 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2010.

Pour RMK Global Timberland Fund Management S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

RBC Dexia Investor Services Bank

Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2010096624/19.

(100107021) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2010.

Kinvope Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 27.385.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale du 21 juin 2010

1) Sont nommés administrateurs jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire:

Monsieur Nabil KETTANEH, homme d'affaires, demeurant à Presidential Palace Avenue, 2902 2601 Baabda, Liban.

Maître Joseph TAKLA, avocat, demeurant à rue Hamra 510, Beyrouth, Liban

Maître Albert WILDGEN, avocat, demeurant à 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg

2) Est renouvelé dans son mandat de commissaire aux comptes, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire:

GRANT THORNTON LUX AUDIT S.A., avec siège social à L-8308 Capellen, 83 Pafebruch,

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010096503/16.

(100107266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2010.

CEREP III D S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 141.145.

In the year two thousand and ten, on the twenty-ninth of June,

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appeared:

CEREP III France S.à r.l., a private limited liability company, incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 130286 (the "Principal"),

represented by Mrs Rachel UHL, lawyer, residing in Luxembourg (the "Proxy") acting as a special proxy of by virtue of a proxy under private seal given on 24 June 2010 which, after having been signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Proxy, acting in the said capacity, has requested the notary to state:

I.- That "CEREP III D S.à r.l." (hereinafter the "Company") is a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg with its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 141145, incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph ELVINGER, notary, residing in Luxembourg, dated 8 August 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial"), number 2243, dated 13 September 2008, page 107644. The articles of incorporation of the Company have not been amended since the incorporation.

II.- That the subscribed share capital of the Company amounts currently to twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by two hundred fifty (250) shares of fifty euro (EUR 50.-) each.

III.- That the Principal declares to have full knowledge of the articles of incorporation and of the financial standings of the Company.

IV.- That the Principal holds all the shares of the Company and that as a sole shareholder declares explicitly to proceed with the dissolution of the Company.

V.- That the Principal, being sole owner of the shares and liquidator of the Company, declares:

- that all liabilities towards third parties known to the Company have been entirely paid or duly accounted for;
- regarding eventual liabilities presently unknown to the Company and not paid to date, that it will irrevocably assume the obligation to pay for such liabilities;
- that all assets have been realised, that all assets have become the property of the sole shareholder; with the result that the liquidation of the Company is to be considered closed.

VI.- That the shareholder's register of the Company has been cancelled.

VII.- That the Principal fully discharges the manager for its mandate up to this date.

VIII.- That the records and documents of the Company will be kept for a period of five (5) years at the offices of the dissolved Company.

The expenses, costs, remunerations and charges, in any form whatever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed is valued at approximately two thousand euros.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document after having been read, the above-mentioned proxy signed with us, the notary, the present original deed.

Follows the translation in French of the foregoing deed, being understood that in case of discrepancy, the English text will prevail.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède

L'an deux mille dix, le vingt-neuf juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

CEREP III France S.à r.l., une société à responsabilité limitée formée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 130286 (le "Mandant"),

représenté par Madame Rachel UHL, juriste, demeurant à Luxembourg (le "Mandataire") agissant en sa qualité de mandataire spéciale en vertu d'une procuration sous seing privé qui lui a été délivrée le 24 juin 2010, laquelle, après avoir

été signée «ne varietur» par la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Le Mandataire, agissant ès-qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que CEREP III D S.à r.l. (ci-après la "Société"), est une société à responsabilité limitée, constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 141145, a été constituée suivant un acte reçu par le notaire Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 8 août 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial"), numéro 2243, en date du 13 septembre 2008, page 107644. Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis sa constitution.

II.- Que le capital social souscrit de la Société s'élève actuellement à douze mille cinq cents euros (12.500 EUR) représenté par deux cent cinquante (250) parts sociales, d'une valeur de cinquante euros (50 EUR) chacune.

III.- Que le Mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société.

IV.- Que le Mandant est le propriétaire de toutes les parts sociales de la Société et qu'en tant qu'associé unique il déclare expressément procéder à la dissolution de la Société.

V.- Que le Mandant, agissant tant en sa qualité de liquidateur de la Société, qu'en tant qu'associé unique, déclare:

- que tous les passifs connus de la Société vis-à-vis des tiers ont été réglés entièrement ou dûment provisionnés;
- par rapport à d'éventuels passifs, actuellement inconnus de la Société et non payés à l'heure actuelle, assumer irrévocablement l'obligation de les payer;
- que tous les actifs ont été réalisés, que tous les actifs sont devenus la propriété de l'associé unique; de sorte que la liquidation de la Société est à considérer comme clôturée.

VI.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des associés de la Société.

VII.- Que décharge pleine et entière est accordée au gérant de la Société pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

VIII.- Que les livres et documents de la Société seront conservés pendant cinq (5) ans aux bureaux de la Société.

Les dépenses, frais, rémunérations et charges qui pourraient incomber à la Société à la suite du présent acte, sont estimés approximativement à deux mille euros.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le Mandataire a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Cette traduction française du présent acte suit une version anglaise de cet acte, étant entendu qu'en cas de divergence entre ces deux versions, la version anglaise prévaudra.

Signé: R. UHL, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 02 juillet 2010. Relation: LAC/2010/29221. Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande.

Luxembourg, le 08 juillet 2010.

Référence de publication: 2010097263/92.

(100108894) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2010.

Kitry Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 72.465.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Sylviane COURTOIS

Administrateur

Référence de publication: 2010096504/12.

(100106667) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2010.

Les Petits Tournesols Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3636 Kayl, 2, rue de l'Eglise.

R.C.S. Luxembourg B 149.121.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010096506/10.

(100106861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2010.

Lux-Advisory Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1134 Luxembourg, 48, rue Charles Arendt.

R.C.S. Luxembourg B 144.583.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010096507/10.

(100106816) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2010.

Crumpsall S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 154.573.

In the year two thousand ten, on the eighteenth day of June
Before Us Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

PROMARK HOLDING S.A., having its registered office at 8, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, (the Sole Shareholder),

here represented by Mrs. Katia ROTI, employee, residing in Luxembourg,
by virtue of a proxy given on June 16, 2010.

Such proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed together with it with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. that 100% of the share capital of CRUMPSALL LIMITED, a limited liability company established in Douglas Isle of Man, having its registered office at Castle Hill, Victoria Road, Douglas IM2 4RB, Isle of Man, and registered with the Commercial Register of the Chamber of Commerce and Industry at Isle of Man under number 091883C (the Company) is represented at the present meeting;

II. that by resolution validly adopted by the sole shareholder of the Company in Douglas, Isle of Man, on March 24, 2010, acting in accordance with the articles of association of the Company, the Company resolved to transfer its statutory seat and principal establishment from Douglas, Isle of Man to the city of Luxembourg as from the date hereof without the Company being dissolved but on the contrary with corporate continuance. All formalities required under the laws of Isle of Man, to give effect to that resolution have been duly performed; a copy of said resolution shall remain annexed to the present deed;

III. that the shares of the Company have been the subject of a report prepared by ALTER AUDIT S.à.r.l., Réviseur d'entreprises, Luxembourg, dated 16 June 2010 which conclusion worded in French is as follows:

"Sur base des vérifications effectuées, telle que décrites ci-dessus, aucun fait n'a été porté à notre connaissance qui nous laisse penser que la valeur de l'actif net au 31 mars 2010, 1.023.624,38 GBP, de Crumpsall Limited ne correspond pas au moins à la valeur du capital social d'EUR 500.000 représenté par 5.000 actions de valeur nominale d'EUR 100 chacune.

A la demande de l'organe de gestion, ce rapport est uniquement destiné à satisfaire aux exigences des articles 26-1 et 32-1 de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée par la suite et peut être soumis à la direction de la société, le notaire instrumentaire et les autorités concernées. Ce rapport ne peut pas être utilisé à d'autres fins, ni remis à des parties tierces. Il ne peut pas être inclus, ni mentionné dans un quelconque document ou publication, à l'exception de l'acte notarié, sans notre accord préalable.»

The said auditor's report, after having been signed ne varietur by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be registered with it;

IV. The agenda of the meeting is the following:

1. transfer of the statutory seat, principal establishment and central administration of the Company from Isle of Man to the city of Luxembourg as from the date hereof, without the Company being dissolved but on the contrary with corporate continuance;

2. adoption by the Company of the legal form of a public limited liability company (société anonyme) with the name "CRUMPSALL S.A." and acceptance of the Luxembourg nationality arising from the transfer of the statutory seat and principal establishment of the Company to the city of Luxembourg;

3. amendment and restatement of the Company's articles of association so as to conform them to the laws of Luxembourg, as a consequence of the Company's acceptance of the Luxembourg nationality as specified in item 2. above;

4. acceptance of the resignation of Mr. Andrew Harvey Graham, Mr. Mark Jonathan lewin and Mr. Lee Hunt, .as managing directors of the Company and vote of discharge and appointment of Mrs. Luisella Moreschi, Mrs. Frédérique Vigneron and Mrs. Patricia Jupille as director for a period of six years;

5. appointment of GORDALE MARKETING LIMITED as statutory auditor of the Company for a period of six years;

6. establishment of the registered office, principal establishment and central administration of the Company at L-2449 Luxembourg, 8, Boulevard Royal.

Thereupon, the appearing party, represented as stated here above, requested the notary to record that:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to transfer the registered office, principal establishment and central administration of the Company from Isle of Man to the city of Luxembourg as from the date hereof, without the Company being dissolved but on the contrary with corporate continuance.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves that the Company adopts the form of a public limited liability company (société anonyme) with the name "CRUMPSALL S.A.", accepts the Luxembourg nationality and shall as from the date of the present deed be subject to the laws of Luxembourg.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to amend and restate the articles of association of the Company so as to conform them to Luxembourg law.

The restated articles of association of the Company will read as follows:

" **Art. 1.** There is hereby formed a corporation (société anonyme) under the name of CRUMPSALL S.A.

The registered office is established in Luxembourg.

If extraordinary events of a political, economic, or social character, likely to impair normal activity at the registered office or easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the corporation, which notwithstanding such provisional transfer of the registered office, shall remain a Luxembourg corporation.

The corporation is established for a period of ninety-nine years.

Art. 2. The object of the corporation is the taking of participating interests, in whatsoever form, in other, either Luxembourg or foreign companies, and the management, control and development of such participating interests.

The corporation may in particular acquire real estate and all types of transferable securities, either by way of contribution, subscription, option, purchase or otherwise, as well as realise them by sale, transfer, exchange or otherwise.

The corporation may also acquire and manage all patents and other rights deriving from these patents or complementary thereto.

The corporation may borrow and grant any assistance, loan, advance or guarantee to companies.

The company may also perform any transactions in real estate and in transferable securities, and may carry on any commercial, industrial and financial activity, which it may deem necessary and useful to the accomplishment of its purposes.

Art. 3. The corporate capital is fixed at FIVE HUNDRED THOUSAND EURO (EUR 500,000.-) divided into FIVE THOUSAND (5,000) shares of ONE HUNDRED EURO (EUR 100.-) each.

The shares may be registered or bearer shares, at the option of the holder, except those shares for which the law on Commercial Companies of 10 August 1915, as amended prescribes the registered form.

The corporation's shares may be created, at the owner's option in certificates representing single shares or two or more shares.

Should the corporate share capital be increased, the rights attached to the new shares will be the same as those enjoyed by the old shares.

Art. 4. The corporation shall be managed by a board of directors composed of at least three members, who need not to be shareholders. However, in case the Company is incorporated by a sole shareholder or that it is acknowledged in a general meeting of shareholders that the Company has only one shareholder left, the composition of the board of director may be limited to one (1) member only until the next ordinary general meeting acknowledging that there is more than one shareholder in the Company.

The directors shall be appointed for a period not exceeding six years and they shall be re-eligible; they may be removed at any time.

In the event of a vacant directorship previously appointed by general meeting, the remaining directors as appointed by general meeting have the right to provisionally fill the vacancy, such decision to be ratified by the next general meeting.

Art. 5. The board of directors has full power to perform such acts as shall be necessary or useful to the corporation's object. All matters not expressly reserved to the general meeting by law or by the present Articles of Incorporation are within the competence of the board of directors.

In case the Company has only one director, such director exercises all the powers granted to the board of directors.

The board of directors shall choose from among its members a chairman; in the absence of the chairman, another director may preside over the meeting.

The board can validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented, a proxy between directors, which may be given by letter, telegram or telex, being permitted. In case of emergency, directors may vote by letter, telegram, telex or facsimile.

Any director may participate in any meeting of the board of directors by way of videoconference or by any other similar means of communication allowing their identification. These means of communication must comply with technical characteristics guaranteeing the effective participation to the meeting, which deliberation must be broadcasted uninterruptedly. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. The meeting held by such means of communication is reputed held at the registered office of the Company.

Resolutions signed by all the directors shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting of the board of directors duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical document stating the terms of the resolution accurately, and may be evidenced by letter, telefax or telex.

Resolutions shall require a majority vote. In case of a tie, the chairman has a casting vote.

According to article 60 of the law on Commercial Companies of 10 August 1915, as amended, the daily management of the Company as well as the representation of the Company in relation with this management may be delegated to one or more directors, officers, managers or other agents, associate or not, acting alone or jointly. Their nomination, revocation and powers shall be settled by a resolution of the board of directors. The delegation to a member of the board of directors shall entail the obligation for the board of directors to report each year to the ordinary general meeting on the salary, fees and any advantages granted to the delegate. The Company may also grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

The Company will be bound by the joint signature of two (2) directors or the sole signature of any persons to whom such signatory power shall be delegated by the board of directors. In case the board of directors is composed of one (1) member only, the Company will be bound by the signature of the sole director.

Art. 6. The corporation shall be supervised by one or more auditors, who need not be shareholders; they shall be appointed for a period not exceeding six years and they shall be re-eligible; they may be removed at any time.

Art. 7. The corporation's financial year shall begin on first January and shall end on thirty-first December of each year.

Art. 8. The annual general meeting shall be held in Luxembourg at the registered office or such other place as indicated in the convening notices on the second Tuesday of June at 4.30 pm.

If said day is a public holiday, the meeting shall be held the next following working day.

Art. 9. Convening notices of all general meetings shall be made in compliance with the legal provisions. If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have had knowledge of the agenda submitted to their consideration, the general meeting may take place without previous convening notices.

The board of directors may decide that the shareholders desiring to attend the general meeting must deposit their bearer shares five clear days before the date fixed therefore. Every shareholder has the right to vote in person or by proxy, who need not be a shareholder.

Each share gives the right to one vote.

Art. 10. The general meeting of shareholders has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the corporation.

It shall determine the appropriation and distribution of net profits.

The board of directors is authorised to pay interim dividends in accordance with the terms prescribed by law.

Art. 11. The Law of August 10, 1915, on Commercial Companies, as amended, shall apply in so far as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary.

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves (i) to acknowledge the resignation, effective as of the date hereof, of Mr. Andrew Harvey Graham, Mr. Mark Joanathan Lewin and Mr. Lee Hunt as directors of the Company and to grant them full discharge for the performance of their duties, and (ii) to appoint:

- 1.- Mrs. Luisella MORESCHI, residing professionally in L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
 - 2.- Mrs. Frédérique VIGNERON, residing professionally in L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
 - 3.- Mrs. Patricia JUPILLE, residing professionally in L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
- with effect as of the date hereof, as directors of the Company for a period of six years.

Fifth resolution

The Sole Shareholder resolves to appoint GORDALE MARKETING LIMITED, having its registered office at à Strovolos Center, Office 204 Strovolos, Strovolou 77, P.C. 2018 Nicosia, Chypre, with effect as of the date hereof, as statutory auditor of the Company for a period of six years.

Sixth resolution

The meeting resolves to establish the registered office and the principal establishment of the Company at L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

Estimate of costs

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to the Company by reason of this deed, are estimated at approximately EUR 3,000.-

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the same appearing party, it is stated that, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le dix-huit juin.

Par-devant Nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

La société PROMARK HOLDING S.A. ayant son siège social au 8 Boulevard Royal L-2449 Luxembourg, ici représentée par Madame Katia ROTI, employée privée, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 16 juin 2010.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec l'acte auprès des administrations compétentes.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a demandé au notaire soussigné d'acter ce qui suit:

I. que 100% du capital social de CRUMPSALL LIMITED, une société à responsabilité limitée établie à Douglas Isle of Man, ayant son siège social à Castle Hill, Victoria Road Douglas Isle of Man IM2 4RB et immatriculée auprès du Registre du Commerce de Chambre de Commerce et Industrie de Isle of Man sous le numéro 091883C (la Société) est représenté à la présente assemblée;

II. Que par résolution de l'associé unique de la Société valablement adoptée le 24 mars 2010 à Douglas Isle of Man, agissant conformément aux statuts de la Société, la Société a décidé de transférer son siège social et son principal établissement de Douglas Isle of Man, à Luxembourg-Ville à compter de la date des présentes sans dissolution de la Société mais avec continuation de sa personnalité juridique. Toutes les formalités requises par le droit de Isle of Man, afin de réaliser cette décision ont d'ores et déjà été accomplies; une copie de ladite résolution restera annexée au présent acte.

III. Les actions de la Société ont fait l'objet d'un rapport préparé par la société ALTER AUDIT SARL ayant son siège social au 69, Rue de la Semois, L-2533 Luxembourg, en date du 16 juin 2010 qui conclut que:

"Sur base des vérifications effectuées, telle que décrites ci-dessus, aucun fait n'a été porté à notre connaissance qui nous laisse penser que la valeur de l'actif net au 31 mars 2010, 1.023.624,38 GBP, de Crumpsall Limited ne correspond pas au moins à la valeur du capital social d'EUR 500.000 représenté par 5.000 actions de valeur nominale d'EUR 100 chacune.

A la demande de l'organe de gestion, ce rapport est uniquement destiné à satisfaire aux exigences des articles 26-1 et 32-1 de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée par la suite et peut être soumis à la direction de la société, le notaire

instrumentaire et les autorités concernées. Ce rapport ne peut pas être utilisé à d'autres fins, ni remis à des parties tierces. Il ne peut pas être inclus, ni mentionné dans un quelconque document ou publication, à l'exception de l'acte notarié, sans notre accord préalable.»

Ledit rapport du réviseur d'entreprises, après signature ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentaire restera annexé au présent acte aux fins de l'enregistrement.

IV. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. transfert du siège social, du principal établissement et du lieu de gestion effective de la Société de Isle of Man à Luxembourg-Ville à compter de la date des présentes sans dissolution de la Société mais avec continuation de sa personnalité juridique;

2. adoption par la Société de la forme légale d'une société anonyme sous la dénomination sociale «CRUMPSALL S.A.» et acceptation de la nationalité luxembourgeoise découlant du transfert de son siège social et du principal établissement de la Société à Luxembourg-Ville;

3. modification et refonte des statuts de la Société afin de les rendre conformes au droit luxembourgeois, en conséquence de l'acceptation par la Société de la nationalité luxembourgeoise précisée au point 2. ci-dessus;

4. acceptation de la démission de Monsieur Andrew Harvey Graham, Monsieur Mark Jonathan Lewin et Monsieur Lee Hunt en qualité de directeurs de la Société et vote de décharge et nomination de Madame Luisella Moreschi, Madame Frédérique Vigneron et Madame Patricia Jupille en tant qu'administrateur pour une durée de six ans;

5. nomination de la société GORDALE MARKETING LIMITED en qualité de commissaire aux comptes de la Société pour une durée de six ans;

6. établissement du siège social, du principal établissement et du lieu de gestion effective de la Société à L- 2449 Luxembourg, 8, Boulevard Royal;

Ces faits exposés, la partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, prie le notaire d'acter ce qui suit:

Première résolution

L'Associé Unique décide de transférer le siège social, le principal établissement et lieu de gestion effective de la Société de Isle of Man, à Luxembourg-Ville à compter de la date des présentes, sans dissolution de la Société mais avec continuation de sa personnalité juridique.

Seconde résolution

L'Associé Unique décide que la Société revêt la forme d'une société anonyme sous la dénomination «CRUMPSALL S.A.», accepte la nationalité luxembourgeoise et sera, à compter de la date des présentes, soumise aux lois du Grand-Duché du Luxembourg.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de modifier et de reformuler les statuts de la Société pour les rendre conformes au droit luxembourgeois.

Les statuts reformulés de la Société auront la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de CRUMPSALL S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf ans.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales ou physiques.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

Art. 3. Le capital social est fixé à CINQ CENT MILLE EUROS (EUR 500.000,-) divisé en CINQ MILLE (5.000) actions de CENT EUROS (EUR 100,-) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. Toutefois, lorsque la société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 5. Le Conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Lorsque la société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

Le Conseil d'administration devra choisir en son sein un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion sera conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Le Conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits, par courrier ou par courrier électronique ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Les décisions du Conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux (2) administrateurs ou la seule signature de toute (s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, la société sera engagée par sa seule signature.

Art. 6. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 7. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle se réunit le deuxième mardi du mois de juin à 16.30 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 9. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 10. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 11. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide (i) de constater la démission, effective à la date des présentes, de Andrew Harvey Graham, Mark Jonathan Lewin and Lee Hunt en qualité de directeurs de la Société et de leur accorder décharge pleine et entière pour l'exécution de leur mandat en tant que directeurs de la Société et (ii) de nommer aux fonctions d'administrateur de la Société à compter de la date des présentes pour une durée de six ans:

- 1.- Madame Luisella MORESCHI, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal,
- 2.- Madame Frédérique VIGNERON, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal,
- 3.- Madame Patricia JUPILLE, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal,

Cinquième résolution

L'Associé Unique décide de nommer la société GORDALE MARKETING LIMITED ayant son siège social à Strovolos Center, Office 204 Strovolos, Strovolou 77, P.C. 2018 Nicosia, Chypre commissaire aux comptes de la Société à compter de la date des présentes pour une durée de six ans.

Sixième résolution

L'Associé Unique décide d'établir le siège social, le principal établissement et lieu de gestion effective de la Société à L- 2449 Luxembourg, 8, Boulevard Royal.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, sont approximativement estimés à la somme de EUR 3.000,-.

Dont acte

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la demande de la même partie comparante, il est prévu qu'en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Le document ayant été lu au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: K. ROTI et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 juin 2010. Relation: LAC/2010/28323. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME – délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 20 juillet 2010.

Référence de publication: 2010104536/346.

(100118036) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2010.

LuxELIT S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 138.477.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Séverine Michel

Gérante

Référence de publication: 2010096508/11.

(100106843) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2010.

Lasting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 96.394.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Patrick ROCHAS
Administrateur

Référence de publication: 2010096509/12.

(100106615) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2010.

Leasair, Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 111.128.

Le bilan et comptes de profits et de pertes au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURO-SUISSE AUDIT (Luxembourg)
Signature

Référence de publication: 2010096510/12.

(100106663) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2010.

Cad Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 74, rue Ermesinde.
R.C.S. Luxembourg B 92.788.

Réunion du conseil d'administration du 11 mai 2010

Présents: Monsieur Pierre François PENDERS

Monsieur Elio FRATINI

Monsieur Daniel LEFEVRE

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide, à l'unanimité des voix et conformément à l'article 5 des statuts, de déléguer tout pouvoir concernant la gestion journalière des affaires à ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à:

Monsieur Daniel LEFEVRE

Ingénieur civil et diplômé en administration des Entreprises avec pouvoir d'engager la société sous sa seule signature.

La durée de son mandat est jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2015.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

M. LEFEVRE / M. FRATINI / M. PENDERS.

Référence de publication: 2010096741/19.

(100107407) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2010.

Leisures & Communications S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1463 Luxembourg, 29, rue du Fort Elisabeth.
R.C.S. Luxembourg B 45.539.

Les comptes annuels au 31 octobre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010096511/10.

(100107328) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2010.

LSF IV Euro Properties, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 86.883.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010096518/10.

(100106721) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2010.

LSF6 European Debt Accumulation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 142.936.

Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010096519/10.

(100107226) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2010.

Lux Finances Corporate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 142.592.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010096520/10.

(100107059) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2010.

MAMERANUS Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 99.487.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II

L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2010096541/14.

(100106961) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2010.

Lux-Fonte S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8181 Kopstal, 98, rue de Mersch.

R.C.S. Luxembourg B 93.401.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010096521/10.

(100107161) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2010.

LUX-Montage SA, Société Anonyme.

Siège social: L-9753 Heinerscheid, 10, Kierchestrooss.

R.C.S. Luxembourg B 97.890.

Statuts coordonnés suivant acte du 14 janvier 2010, reçu par Me Urbain THOLL, de résidence à Mersch, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Urbain THOLL

Notaire

Référence de publication: 2010096522/12.

(100106596) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2010.

Luxorinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 85.399.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010096523/10.

(100107329) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2010.

M.D. Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 115.705.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2010.

Stéphane HEPINEUZE.

Référence de publication: 2010096525/10.

(100106896) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2010.

Maison S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 142.654.

Les comptes au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MAISON S.A.

Jean-Marc HEITZ / Alexis DE BERNARDI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010096540/12.

(100107282) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2010.

M.M.C.L. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 115.145.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010096526/10.

(100106703) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2010.

Maison du Timbre Charles SEIDEL s. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 73, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 15.537.

Le bilan au 31.12.2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2010.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L-1013 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2010096527/15.

(100107077) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2010.

Mercurio Retail Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 124.812.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010096528/10.

(100107095) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2010.

CEREP IPark 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 132.516.

DISSOLUTION

In the year two thousand and ten, on the twenty-ninth of June,

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appeared:

CEREP III France S.à r.l., a private limited liability company, incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 130286 (the "Principal"),

represented by Mrs Rachel UHL, lawyer, residing in Luxembourg (the "Proxy") acting as a special proxy of by virtue of a proxy under private seal given on 24 June 2010 which, after having been signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Proxy, acting in the said capacity, has requested the notary to state:

I.- That "CEREP IPark 1 S.à r.l." (hereinafter the "Company") is a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg with its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 132516, incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph ELVINGER, notary, residing in Luxembourg, dated 1st October 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial"), number 2575, dated 12 November 2007, page 123570. The articles of incorporation of the Company have not been amended since the incorporation.

II.- That the subscribed share capital of the Company amounts currently to twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by two hundred fifty (250) shares of fifty euro (EUR 50.-) each.

III.- That the Principal declares to have full knowledge of the articles of incorporation and of the financial standings of the Company.

IV.- That the Principal holds all the shares of the Company and that as a sole shareholder declares explicitly to proceed with the dissolution of the Company.

V.- That the Principal, being sole owner of the shares and liquidator of the Company, declares:

- that all liabilities towards third parties known to the Company have been entirely paid or duly accounted for;

- regarding eventual liabilities presently unknown to the Company and not paid to date, that it will irrevocably assume the obligation to pay for such liabilities;

- that all assets have been realised, that all assets have become the property of the sole shareholder; with the result that the liquidation of the Company is to be considered closed.

VI.- That the shareholder's register of the Company has been cancelled.

VII.- That the Principal fully discharges the manager for its mandate up to this date.

VIII.- That the records and documents of the Company will be kept for a period of five (5) years at the offices of the dissolved Company.

The expenses, costs, remunerations and charges, in any form whatever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed is valued at approximately two thousand euros.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document after having been read, the above-mentioned proxy signed with us, the notary, the present original deed. Follows the translation in French of the foregoing deed, being understood that in case of discrepancy, the English text will prevail.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède

L'an deux mille dix, le vingt-neuf juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

CEREP III France S.à r.l., une société à responsabilité limitée formée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 130286 (le "Mandant"),

représenté par Madame Rachel UHL, juriste, demeurant à Luxembourg (le "Mandataire") agissant en sa qualité de mandataire spéciale en vertu d'une procuration sous seing privé qui lui a été délivrée le 24 juin 2010, laquelle, après avoir été signée «ne varietur» par la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Le Mandataire, agissant ès-qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que CEREP IPark 1 S.à r.l. (ci-après la "Société"), est une société à responsabilité limitée, constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 132516, a été constituée suivant un acte reçu par le notaire Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 1^{er} octobre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial"), numéro 2575, en date du 12 novembre 2007, page 123570. Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis sa constitution.

II.- Que le capital social souscrit de la Société s'élève actuellement à douze mille cinq cents euros (12.500 EUR) représenté par deux cent cinquante (250) parts sociales, d'une valeur de cinquante euros (50 EUR) chacune.

III.- Que le Mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société.

IV.- Que le Mandant est le propriétaire de toutes les parts sociales de la Société et qu'en tant qu'associé unique il déclare expressément procéder à la dissolution de la Société.

V.- Que le Mandant, agissant tant en sa qualité de liquidateur de la Société, qu'en tant qu'associé unique, déclare:

- que tous les passifs connus de la Société vis-à-vis des tiers ont été réglés entièrement ou dûment provisionnés;
- par rapport à d'éventuels passifs, actuellement inconnus de la Société et non payés à l'heure actuelle, assumer irrévocablement l'obligation de les payer;
- que tous les actifs ont été réalisés, que tous les actifs sont devenus la propriété de l'associé unique; de sorte que la liquidation de la Société est à considérer comme clôturée.

VI.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des associés de la Société.

VII.- Que décharge pleine et entière est accordée au gérant de la Société pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

VIII.- Que les livres et documents de la Société seront conservés pendant cinq (5) ans aux bureaux de la Société.

Les dépenses, frais, rémunérations et charges qui pourraient incomber à la Société à la suite du présent acte, sont estimés approximativement à deux mille euros.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le Mandataire a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Cette traduction française du présent acte suit une version anglaise de cet acte, étant entendu qu'en cas de divergence entre ces deux versions, la version anglaise prévaudra.

Signé: R. UHL, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 02 juillet 2010. Relation: LAC/2010/29216. Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande.

Luxembourg, le 08 juillet 2010.

Référence de publication: 2010097267/92.

(100108949) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2010.

Latinvest S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R.C.S. Luxembourg B 82.204.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 24 juin 2010:

L'assemblée reconduit le mandat d'administrateur de Monsieur Pierre SCHILL, avec adresse professionnelle au 18a, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG, ainsi que celui du commissaire aux comptes, Fiduciaire GLACIS S.à r.l., ayant son siège social au 18a, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG.

L'assemblée accepte la démission de Madame Denise VERVAET, avec adresse professionnelle au 18a, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG, ainsi que celle de Madame Sabrina COLLETTE, avec adresse professionnelle au 18a, boulevard de la Foire, L-1528 LUXEMBOURG, de leur fonction d'administrateur.

Le mandat de l'administrateur unique et du commissaire aux comptes viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2010096780/19.

(100106862) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2010.

Mercurio Retail S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 127.861.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010096529/10.

(100107098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2010.

Pradera Holdco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 33, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 86.621.

—
Par décision de l'assemblée générale annuelle du 30 juin 2010, les mandats des Administrateurs Mme Supreetee SAD-DUL, 33, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, MM. Colin CAMPBELL, Bishopsate 146, GB-EC2M 4 JX, Londres, Roberto LIMETTI, Largo Donegani 3, I-20121 Milan, Italie et Jaime NAVARRO SANCHEZ, 40, C/Arrando, E-28010 Madrid, ainsi que celui du Réviseur Indépendant DELOITTE S.A. ont été renouvelés pour une durée d'un an, prenant fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2011. Cette même assemblée a ratifié la décision du Conseil d'Administration, prise en date du 10 mai 2010, de révoquer la société FIDUCIAIRE PROBITAS, 146, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, de ses fonctions de commissaire aux comptes.

Luxembourg, le 14 juillet 2010.

Pour PRADERA HOLDCO S.A., Société Anonyme

Experta Luxembourg, Société Anonyme

Mireille Wagner / Christelle Domange

Référence de publication: 2010096581/18.

(100107045) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2010.
